



Année de vaches maigres pour le Québec

Bien qu'on ait tourné près d'une vingtaine de longs métrages au cours des 18 derniers mois au Québec, *Une histoire inventée*, de André Forcier, sera le seul candidat francophone en nomination pour le meilleur film de l'année aux prix *Genie*, les *Oscar* du cinéma canadien.

Page B-3

Le Festival du film de Vancouver

Entre le popcorn et le cappuccino, le Festival du film de Vancouver ne se cherche plus : il s'est trouvé. Il est bien, il est calme, fait sa grenouille heureuse et ne veut surtout pas grossir comme le boeuf de Toronto ou de Montréal. Robert Lévesque y assiste.

Page B-6

Les combattants illégitimes

Crier « Va chier l'Anglais sale » pendant les manifestations pour la loi 101, et-ce la meilleure façon de faire avancer la cause du français au Québec ? Dans le troisième article d'une série de six, le collectif de réflexion des étudiants de l'UQAM et de l'UdeM aborde cette question, et quelques autres sur la langue.

Page B-8

La colère gronde à l'OSM

Sans contrat de travail depuis 14 mois, les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal, qui réclament la parité avec leurs confrères de Toronto, menacent de boycotter la tournée prévue en Suisse à compter du 18 octobre s'ils n'obtiennent pas de meilleures conditions de travail.

Page B-3



SOCIÉTÉ



Les bornes floues du royaume de l'enfant-roi

Les parents coincés avec la discipline

Paul Cauchon

DANIELLE Laporte, 20 ans d'expérience comme psychologue, rattachée à l'hôpital Ste-Justine, mère de trois enfants, reçoit quotidiennement dans son bureau des parents découragés : « Ils me disent "je ne comprends pas, j'aime mon enfant, je lui donne tout, mais il est agressif et il frappe tout le monde !" ».

Petites misères ? Danielle Laporte constate que « les gens sont coincés avec la notion de discipline, qui représente quelque chose de péjoratif. Nous sommes une génération qui a beaucoup contesté l'autorité, nous aimerions être amis avec nos enfants. Mais nous avons de la difficulté à comprendre qu'il faut imposer des limites ».

Car on semble vivre sous le règne de l'enfant-roi, l'enfant-superstar, l'enfant-performance. Ces fameuses limites qu'on ne sait où tracer, elles font l'objet de cinq conférences dans cinq villes du Québec, organisées par la Corporation professionnelle des psychologues, conférences qui s'appuient sur un sondage publié dans le numéro d'octobre 1991 du *Magazine enfants*. Un sondage qui porte sur un sujet peu étudié, les attitudes des parents québécois en matière de discipline.

Près de 1200 personnes ont répondu au sondage, de tous les coins du Québec. 45 % des répondants affirment ne jamais utiliser de punitions physiques, 52 % disent les utiliser parfois, 2 % souvent. 75 % disent ne jamais punir en plaçant l'enfant dans une situation humiliante.

La privation est une punition assez utilisée (priver de télé, de jeux vidéo, d'aller jouer dehors), mais la punition la plus utilisée, c'est « raisonner l'enfant », avec 53 % des répondants qui emploient « souvent » cette méthode. C'est vraiment le triomphe du « dialogue » et du « vécu »... puisque 94 % des parents affirment parler avec les enfants des raisons qui les ont poussés à punir.

Les punitions surviennent majoritairement dans des cas de désobéissance, d'agressivité contre les personnes et de grossièreté. 35 % des parents disent « souvent » punir leurs enfants (tous les jours ou deux à trois fois par semaine), 42 % « moyennement » (une fois par semaine ou deux à trois fois par mois) et 25 % « rarement » (moins d'une

fois par mois).

Première constatation, « l'information transmise depuis des années porte fruits, explique Danielle Laporte, qui anime les conférences. Frapper ou humilier un enfant c'est nocif. On a compris également qu'il faut lui parler ».

Malgré ces résultats positifs, Danielle Laporte sent un certain malaise parmi les parents actuels, qui ne savent plus trop comment définir la discipline. Un malaise qui peut s'expliquer : beaucoup de parents ont un seul enfant, « sur lequel ils mettent plus de pression, focalisent toutes leurs attentes ».

La mère seule avec son enfant se dit « il n'a pas de père, je ne suis pas pour faire la police », ajoute-t-elle. Ou encore le conjoint qui conserve l'enfant avec lui une fin de semaine sur deux se dit « je ne suis pas pour le punir, je ne le vois pas assez souvent ».

« Les parents veulent que les enfants soient autonomes à l'âge scolaire et qu'ils définissent leurs propres limites, explique-t-elle. Mais pour y arriver il faut aussi des limites aux enfants. La discipline est un acte éducatif, non un acte d'agressivité. La psychologie porte une part de responsabilité dans cette baisse de la discipline : on a tellement dit qu'il fallait laisser l'enfant s'exprimer que plusieurs parents ont peur de brimer l'enfant, de lui laisser des séquelles ».

« En fait on veut tout expliquer à l'enfant, mais on oublie de tenir compte de son développement normal. On essaie d'accélérer le rythme. Or un enfant de deux ou trois ans ne comprend pas le raisonnement, à cet âge il est égocentrique, concret et centré sur le plaisir ».

Par discipline Danielle Laporte entend deux choses. D'abord la « discipline de vie », qui correspond à la routine (on se lève à telle heure, on mange à la table et non sur le sofa !), qui consiste en un ensemble d'exigences marquant une routine.

Ensuite, la « transmission des valeurs », transmises par des façons de faire. Exemples classiques : ne pas frapper si on ne veut pas que l'enfant frappe, ne pas lui mentir si on ne veut pas qu'il soit menteur.

« Les enfants sont centrés sur le plaisir, mais si on reconnaît l'effort qu'ils fournissent ils auront probablement un meilleur sens des responsabilités, ajoute-t-elle. La discipline

Voir page B-2 : Enfant-roi

Michel Venne

de notre bureau de Québec

POUR PRÉSIDER les commissions constitutionnelles du Québec, le premier ministre Robert Bourassa a choisi deux députés libéraux ambitieux, qui aspirent à de hautes fonctions ministérielles et ne veulent pas décevoir. Tous les deux sont identifiés à l'aile nationaliste du Parti libéral, bien qu'aucun ne s'affirme souverainiste.

Le député de Laval-des-Rapides M. Guy Bélanger, et celui de Marquette M. Claude Dauphin, croient que leur rôle dans le présent débat constitutionnel est « crucial ». Il est trop tôt pour dire si cela est vrai. Mais pour l'instant ils sont pris entre deux feux. Les travaux de leurs commissions ont été jusqu'à présent à la merci des tactiques partisans du Parti québécois comme du gouvernement.

En outre, l'étiquette libérale leur colle à la peau. Les membres péquistes de chacune des deux commissions ne leur font aucune confiance. « Ces commissions sont téléguidées du bureau du premier ministre », disent-ils. Ils n'ont pas droit à la chance au coureur. C'est la guerre de tranchées. Et pour les Bleus, ces présidents sont Rouges.

Ces deux commissions ont été créées dans la foulée de la loi 150 sur le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Celle présidée par le député Dauphin doit évaluer les offres fédérales, l'autre doit étudier toute question afférente à la souveraineté.

Des deux présidents, M. Dauphin est le plus jeune (à 37 ans) mais le plus ancien à l'Assemblée nationale. Jeune avocat dans son patelin de Lachine, il est élu premier député du nouveau comté de Marquette (sud-ouest de Montréal) aux élections de 1981. Il profite alors de la notoriété de sa famille (son père était commerçant) puis il adhère à tous les clubs sociaux des environs afin de bien « pénétrer le milieu », dit-il.

Un collaborateur fidèle, M. Jacques Thibault, le décrit comme « un bon petit politicien » qui a cependant « beaucoup d'ambition en politique ». « Il veut être ministre, dit M. Thibault, et est très déçu de ne pas avoir été nommé ». En 1989, raconte cet organisateur libéral, M. Dauphin croyait son tour venu. « Il s'était préparé. Il avait rencontré des personnalités. Il croyait avoir le ministère de la police, la Sécurité publique. Dans l'entourage de M. Bourassa, on lui avait fait des promesses ».

Chauffeur de taxi depuis 22 ans, M. Thibault agissait comme conducteur de M. Bourassa durant sa campagne au leadership en 1983. « Robert est un fin renard », dit-il, au fil de notre entretien. Selon lui, M. Dauphin voit dans sa nomination à la présidence d'une commission « un geste de confiance du premier ministre ». « Il juge que le premier ministre le calcule encore dans ses plans. Il ne veut pas décevoir, dit-il. Il voudrait que ça marche. Que les offres fédérales soient bonnes. Il voudrait que ce soit la sienne de commission qui triomphe ».

« C'est évident que lorsque les vraies offres vont venir au printemps, déclare M. Dauphin en entrevue, ma commission va avoir beaucoup d'importance. Les recommandations qu'on va faire à l'Assemblée nationale seront cruciales ».

On ne lui connaît aucune dérogation à la ligne de parti. Identifié à l'aile nationaliste, il dit l'avoir « toujours été ». « Le fait français, c'est important pour moi », dit-il. En 1981, lorsque les libéraux de Claude Ryan (sauf neuf dissidents) ont voté à l'Assemblée nationale avec le gouvernement de René Lévesque contre le rapatriement unilatéral de la Constitution, M. Dauphin s'est rallié, même

Deux députés libéraux ambitieux pris entre deux feux



Ci-haut, le député Claude Dauphin (à l'avant-plan) lors de l'ouverture de la commission qu'il préside. A droite, le député Guy Bélanger.

si le tiers de ses électeurs, non-francophones, pouvaient lui en tenir rigueur.

« Lorsque je me suis présenté en politique provinciale, avait-il déclaré en Chambre, c'était pour faire progresser le Québec à l'intérieur du cadre canadien, mais pas du tout pour laisser un autre gouvernement en diminuer les pouvoirs. » À des journalistes, il avait expliqué ce vote en disant que « les libéraux doivent démontrer qu'ils sont autant là pour défendre les intérêts du Québec que le PQ » s'ils veulent reprendre le pouvoir. (*Voix de l'Est*, 18 nov. 81). En 1983, M. Dauphin fut le premier député à se déclarer publiquement favorable à un retour de M. Bourassa à la tête du parti, « mais il était clair que M. Ryan partait ».

Le député Guy Bélanger est entré à l'Assemblée nationale en 1985 profitant de la vague libérale pour renverser Bernard Landry dans Laval-

des-Rapides. Il était déjà très actif au Parti libéral depuis quelques années et avait assumé la tutelle d'une vingtaine de comtés orphelins de la Rive-Sud de Montréal avant le retour des troupes libérales au pouvoir. Ce psychologue, aujourd'hui âgé de 49 ans, connaissait bien l'un des plus proches conseillers du premier ministre, devenu président de la Régie des installations olympiques depuis, M. Pierre Bibeau. « Ils jouaient au base-ball ensemble », relate une collaboratrice du député, Mme Micheline Hamel, qui le connaît depuis 17 ans.

M. Bélanger est perçu parmi ses collègues députés libéraux comme « un emotif » qui réagit trop vite pour rien, raconte l'un d'eux qui refuse d'être identifié. Lorsque le député a brisé la consigne du silence la semaine dernière pour qualifier les propositions fédérales de « piège à

Huit mois, 6 millions \$,

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE BUREAU de l'Assemblée nationale a adopté, en dépit des objections du PQ, un budget total de 6 millions \$ pour les deux commissions constitutionnelles formées à Québec dans la foulée de la Commission Bélanger-Campeau et de la Loi 150. (La Commission Bélanger-Campeau avait coûté 4,6 millions \$). Chacun de ces deux équipages se compose de 18 députés : 11 libéraux, six péquistes (dont deux sans droit de vote) et un représentant du Parti Égalité.

Le premier ministre Robert Bourassa et son ministre délégué aux Affaires canadiennes, M. Gil Rémillard, de même que le chef de l'opposition Jacques Parizeau et le député Jacques Brassard, sont membres

d'office des deux groupes.

Leurs travaux ont débuté le 28 août. Ils s'échelonnent sur environ huit mois, soit jusqu'à la fin avril ou au début de mai, au moment où elles devront remettre leur rapport. Leurs délibérations ont pris jusqu'à présent l'allure d'une foire d'empoigne. Les députés se sont réunis sporadiquement. Ils ont encore du mal à s'entendre sur un plan de travail. Mais lorsque ce sera fait et que les commissions auront atteint leur vitesse de croisière, les présidents souhaitent les faire siéger trois demi-journées par semaine.

Les commissions peuvent, en vue de l'exécution de leur mandat, commander des études, mener des consultations et inviter des experts. Ce qui sera fait. Le budget prévoit 1 million \$ en honoraires à des experts. Les commissions sont dotées d'un secrétariat commun d'une trentaine de

personnes dirigées par l'ex-sous-ministre à l'Énergie M. François Geoffrion. Salaires : 1,4 million \$.

Commission d'étude sur les questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté

Selon la Loi 150, cette commission a pour mandat « d'étudier et d'analyser toute question relative à l'accession du Québec à la pleine souveraineté (...) et de formuler, à cet égard, des recommandations à l'Assemblée nationale ». Elle a également pour mandat, « dans l'hypothèse où le gouvernement du Canada ferait l'offre formelle d'un partenariat économique, d'étudier et d'analyser telle offre et de formuler, à cet égard, des recommandations ».

Voir page B-2 : Huit mois

SCIENCE & VIE

N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE
EN VENTE MAINTENANT

VIVRE SUR MARS
Ce gigantesque projet est étudié très sérieusement en Arizona

Non la vitesse sur la route ne tue pas

Animaux de laboratoire, ce qu'on ne dit jamais

OFFRE SPÉCIALE

Votre marchand de journaux vous offre avec votre

SCIENCE & VIE

un numéro gratuit de

SCIENCE & VIE
JUNIOR

le magazine de toutes les découvertes.

UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

Revaloriser la lecture éducative et... la littérature

NDLR — *Durant toute la durée de la commission parlementaire des affaires culturelles chargée d'élaborer une politique de la culture au Québec, LE DEVOIR publiera chaque jour des extraits des mémoires les plus significatifs qui y auront été soumis. Aujourd'hui, des extraits des mémoires de Bell Canada et de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP).*

BIEN QU'ELLE n'ait aucun intérêt à déplorer l'expansion que prennent les communications par la voix, au contraire (!), Bell Canada attache une attention toute particulière à la revalorisation de la lecture éducative et culturelle.

La clé de voûte de notre culture, même dans un monde audio-visuel, demeure toujours le texte écrit et le véhicule privilégié de la formation est la lecture. La diminution de la pratique de la lecture, si elle devait se confirmer, poserait des problèmes graves à la société québécoise, y compris en termes d'emploi.

Le développement de la lecture, comme fondement de la culture générale, doit être favorisé par tous les moyens. Les entreprises constatent régulièrement l'importance de communications écrites correctes et efficaces, notamment en ce qui regarde leur développement logique. Ici, vient à l'esprit cette pensée de Boileau : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément. »

La formulation de certaines recommandations laisse présager une

approche bureaucratique de la politique culturelle. Il est exact que le gouvernement peut jouer dans certains domaines un rôle de catalyseur (bibliothèques, musées), mais il faut, chaque fois que possible, laisser ce rôle au milieu artistique et culturel.

Cela nous renvoie à une définition de la culture qui ne saurait être unique. Partout où le facteur création prédomine, le ministère doit laisser l'initiative au milieu. Quand, par contre, le facteur de conservation et de préservation prend le dessus, le ministère peut être amené à s'impliquer plus directement.

Une définition claire des deux aspects de la culture (création et conservation) est nécessaire afin de délimiter les rôles de façon précise et prévenir tout empiètement de l'État sur la création. Même dans le cas de la culture-conservation, il est préférable que le gouvernement laisse le plus d'initiative possible au milieu culturel et aux organismes non étatiques (universités, entreprises privées).

La mobilisation des « partenaires extérieurs au gouvernement », dont

il est fait mention dans la recommandation no 68, représente à nos yeux un point critique de la politique culturelle québécoise.

Bell Canada souhaiterait que soient étudiées, avec encore plus d'imagination, les modalités de participation de l'entreprise privée à la politique culturelle. Il conviendrait de mettre au point des mécanismes de contribution non-financière tels que les transferts de savoir-faire en gestion, l'exploitation des réseaux de distribution ou les réseaux de personnes ressources des entreprises.

Accroître l'efficacité du gouvernement dans la gestion de la mission culturelle

Bell Canada est d'accord pour que le mandat du ministère des Affaires culturelles soit revu et renforcé. Il importe qu'après arbitrage entre priorités et programmes gouvernementaux, dans le contexte d'un nécessaire contrôle des dépenses publiques, tout accroissement éventuel de l'enveloppe budgétaire affectée aux affaires culturelles profite exclusivement au milieu culturel et aux organismes qui en émanent, et non au budget de fonctionnement du ministère.

La SODEP

L'IMPRESSION qui se dégage du rapport Arpin est celle d'une tendance à la généralité. Si nous sommes relativement satisfaits du contenu du rapport, nous sommes pourtant déçus de ses recommandations. L'absence quasi totale de mention de la littérature est particulièrement alarmante.

Le rôle des périodiques culturels a toujours été très important au Québec. Certaines revues ont cristallisé des moments forts au Québec et il ne serait pas exagéré d'affirmer que, pour certains, *Cité libre* symbolise la lutte au duplémentisme comme *Parti pris* a marqué le coup d'envoi de la volonté d'indépendance du Québec au cours de la période contemporaine. Au cours du 20^e siècle, des revues comme *Le Nigog*, *Liberté*, *Mainmise*, pour prendre des exemples éparpillés et promouvant des idéologies différentes, ont été les catalyseurs de mouvements et de phénomènes sociaux importants.

Malgré l'importance de la littérature, elle est, somme toute, laissée pour compte par nos gouvernements. Le ministère des Affaires culturelles du Québec (MAC) administre un budget de 262 millions \$. La littérature ne reçoit en tout et pour tout que 0,5 % de ce budget alors que, par exemple, le théâtre en récolte

6,8 %, la musique 5,6 % et la danse 2,7 %.

Malgré la présence de tableaux pourtant éclairants, le rapport arrive rarement à toucher la cible en son centre, à l'exception de la Société générale des industries culturelles (SOGIC) où les recommandations sont claires et spécifiques. Dans les autres domaines, on se contente, plus souvent qu'autrement, de formuler des demandes qui ressemblent à des vœux pieux.

Le retrait du gouvernement fédéral du champ culturel, afin que le ministère des Affaires culturelles en devienne — le seul maître d'oeuvre — (Arpin, p. 31) apparaît inquiétant quand on constate que le rapport Arpin accorde une place infime aux éditeurs de livres et de magazines culturels. De plus, la liste exhaustive des organismes culturels qui oeuvrent au Québec (voir Arpin, p. 67), ne dénombre même pas les maisons d'édition et les éditeurs de magazines culturels !

Qu'est-ce donc qu'un texte littéraire imprimé sur du papier recyclé en comparaison des mille et un artifices de nos vidéo-clips ? Si peu, qu'on oublie presque d'en parler dans un rapport où pourtant la littérature devrait tenir une place de choix !

Nos recommandations

1) Une réflexion approfondie de la

place de la littérature et de son développement dans une politique culturelle québécoise

- 2) Une meilleure assurance que le transfert du fédéral au provincial soit bénéfique aux milieux culturels
- 3) Une plus grande présence de la publicité gouvernementale dans nos pages
- 4) Un effort de diffusion des imprimés culturels en région
- 5) Des bibliothèques mieux subventionnées et tenues d'acheter les produits québécois
- 6) Aucune taxe sur les produits culturels
- 7) Le bénéfice d'une portion des taxes prélevées
- 8) Diriger le support financier directement à la production culturelle
- 9) Assurer au MAC les moyens de base pour fonctionner adéquatement

La Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) — autrefois l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois (AÉPCQ) — existe depuis 1978. Dès sa fondation, l'amélioration des conditions de publication et de diffusion des revues culturelles a fait partie intégrante de son mandat. Poursuivant cet objectif, la SODEP, qui regroupe maintenant près d'une cinquantaine d'éditeurs et d'éditrices de périodiques, désire plus que jamais oeuvrer au niveau du développement et de la commercialisation des revues.

◆ Enfant-roi

sécuriser les enfants, elle leur donne confiance, ils se rendent compte qu'ils sont capables de faire des choix. Avec une bonne estime de soi l'enfant peut présenter moins de troubles de comportements. Et l'estime de soi commence avec des règles claires, avec la sécurité physique, et avec le sentiment d'appartenance.

D'ailleurs il n'est pas nécessaire d'avoir plusieurs règles, mais il faut absolument tenir les règles qui ont été établies, continue-t-elle. « Vaut mieux avoir moins de règles mais les respecter. Et la constance est fondamentale : il ne faut pas réagir de façon différente au même comportement. »

Après une première conférence à Montréal cette semaine, Danielle Laporte sera à Québec le 9, à Chicoutimi le 16, à Trois-Rivières le 23 et à Hull le 30 octobre.

◆ Députés

cons et de marché de dupes », cela n'a vraiment surpris personne. Il se serait fait frotter les oreilles le lendemain par ses collègues. Puis il s'était radouci le jour suivant.

Son plus grand défaut, selon sa grande fille de 19 ans, Catherine, étudiante en technique d'architecture au cégep de Montmorency : « Il est un petit peu impulsif... Mais il est un foncièrement honnête, dit-elle. Il voudrait que l'avenir du Québec soit quelque chose de bien. » Son père est « emballé par sa commission ». Mais elle avoue parler assez peu de politique avec lui, un métier qu'elle trouve d'ailleurs extrêmement ingrat.

Un bon conseil



Ne fumez pas

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Amateur d'avions — il possède son brevet de pilote depuis longtemps —, M. Bélanger me confiait récemment qu'il se sent bien seul à la tête de cette commission, une tâche dont il mesure toute la responsabilité : « On joue nos carrières politiques », dit-il. Lui aussi se qualifie de nationaliste (M. Bourassa disait il y a dix jours que « nous sommes tous nationalistes »). Mais il « ne va pas jusqu'à la séparation », dit-il.

« Je suis très nationaliste, déclare-t-il en entrevue. Mon premier choix c'est le Québec. Je crois au potentiel de cette province-là qui pourrait être maître d'oeuvre dans bien des domaines. Mais j'aime aussi le Canada. J'ai toujours été étonné par l'accueil qu'on fait aux Canadiens à travers le monde. Je n'ai pas à avoir honte de ce pays-là. Le Canada ne m'a pas fait mal. J'ai peut-être mal à moi-même, dit le psychologue. Mais les autres ne sont pas responsables de mes turpitudes. »

M. Bélanger a fait sa marque entre autres comme directeur général de la Maison Notre-Dame-de-Laval, un centre de détention pour délinquants, de 1976 à 1982. Le centre avait été mis en tutelle. Et M. Bélanger en a pris les rênes dans un contexte difficile. « Il a fait le ménage, a assaini le climat de travail, a instauré un encadrement humain, les portes des cellules se sont ouvertes », raconte l'actuel directeur général du centre, M. Pierre Patenaude, qui travailla sous les ordres de M. Bélanger à l'époque. De 1982 à 1985, M. Bélanger a dirigé le CSS Richelieu, fut président de l'Association des directeurs généraux des services de santé et services sociaux du Québec et conseiller municipal à Saint-Bruno-de-Montarville de 1979 à 1985.

M. Patenaude ne se rappelle pas d'avoir parlé beaucoup de politique avec M. Bélanger à l'époque. Mais il a été « bien étonné » de l'entendre, ces derniers mois, dire « que si le Canada est pas content, on s'en ira ».

S'il croit au potentiel du Québec, M. Bélanger se demande « si les Québécois vont accepter de se relever les manches ». La souveraineté ne sera pas un jardin de roses, dit-il. Et

il veut que sa commission « pose les exigences d'un pays ». « Il faudra augmenter notre productivité, a-t-il soutenu. C'est pas en traînant un nombre aussi élevé d'assistés sociaux qu'on va y arriver. »

Le député veut éviter que l'on « embarque la population dans une chimère ». « Je ne veux pas qu'on parle de nous dans quelques années comme la bande de salauds qui ont trahi un idéal. » À cet égard, M. Bélanger estime que les péquistes membres de sa commission ont autant intérêt que lui et les libéraux à ce que « les choses sortent clairement ». Il ne veut pas brandir d'épouvantail et désire au contraire faire tomber les mythes. Mais il ne veut pas non plus leurrer le peuple.

◆ Huit mois

Le plan de travail, tel qu'approuvé par les commissaires jeudi dernier, prévoit qu'ils se pencheront successivement sur :

- 1) l'accession à la souveraineté, soit le processus à suivre selon le droit interne et international, la déclaration de souveraineté et les mesures transitoires, la reconnaissance internationale ;
- 2) la succession d'Etats, soit d'une part la continuité de la vie socio-économique et de l'ordre juridique interne, le partage de la dette et des actifs fédéraux et un examen de la situation budgétaire qui en résulterait de même que la continuité des relations du Québec avec le reste du monde, notamment les traités ;
- 3) Les considérations économiques à savoir les partenariats économiques (union économique canadienne, libre-échange avec les États-Unis, GATT), les implications économiques ;
- 4) La transition du statut de province à celui de pays.

Il est à noter que le PQ est intéressé au premier chef par les questions qui touchent le processus de réalisation de la souveraineté. Tandis que les libéraux veulent d'abord discuter des impacts ou des « facteurs de risque » de cette éventualité. Le premier ministre Bourassa parle d'ailleurs toujours de cette

commission comme de la commission sur « les coûts » de la souveraineté.

Commission d'étude sur toute offre d'un nouveau partenariat de nature constitutionnelle

Cette commission a pour mandat « d'apprécier toute offre d'un nouveau partenariat de nature constitutionnelle faite au gouvernement du Québec par le gouvernement du Canada et de formuler, à cet égard, des recommandations ». Pour être soumise à l'appréciation de la Commission, toute offre « doit lier formellement le gouvernement du Canada et les autres provinces ».

Selon le plan de travail proposé par le président de la commission, M. Claude Dauphin, les commissaires aborderont successivement les questions suivantes :

- 1) Préparation d'une grille d'analyse des offres éventuelles, à partir des revendications historiques du Québec en ce domaine. Les députés analyseront les propositions constitutionnelles depuis le milieu des années 1960, y compris les propositions fédérales publiées il y a 15 jours, de même que les objectifs et les perceptions constitutionnelles du Canada anglais, des autochtones et des minorités de langue officielle depuis 1982. Le secrétariat des commissions va rendre compte régulièrement aux commissaires de l'évolution des travaux de la commission fédérale Castonguay-Dobbie et des groupes de travail provinciaux.
- 2) Analyse d'un certain nombre de chevauchements et évaluation des conséquences sur le plan de l'efficacité des programmes et du budget.
- 3) Etude, analyse et appréciation des offres formelles du gouvernement du Canada (au printemps prochain), au regard des objectifs poursuivis par le Québec au cours des 30 dernières années.

La commission sur les offres se réunit cette semaine pour discuter de ce plan. En cas de désaccord, il appartiendra au président Dauphin de l'imposer.

TÉLÉVISION

Désautels, Bretecher, Clémence et scie (sic)

STUDIO LIBRE, c'est le caravansérail, l'auberge espagnole, le marché Jean-Talon, ses navets, ses oignons qui font pleurer, ses tomates « des rouges des vates » (la Bolduc) assaisonnées de poudre à gratter et ses moments de grâce.

Le carrousel est reparti. On a fait des neuvaines à tous les saints, fait brûler des lampions devant le dieu des cotes d'écoute puis on s'est mis à attendre le Sauveur, Godot, le Messie, le Gaston bionique et c'est Désautels qui est arrivé.

Il est arrivé avec sa politesse, sa démarche, un peu nonchalante, son élégance savamment négligée, sa langue soignée, son don d'écoute, sa culture, quoi ! Et cela n'est pas encore assez ? Voilà qu'on recommence à s'interroger. Un animateur, c'est quoi ? Pourrait pas sorcier, le mot le dit, animer, c'est donner une âme (à un groupe ou une émission). Alors, Michel Désautels est, à sa façon, un bon animateur, il est souple, il a le respect de ses interlocuteurs — même ceux qui n'en demandent et n'en méritent pas tant — c'est pas rien.

On ne peut demander à cet homme de jouer l'hystérico-loufo-kamikaze, tentant d'enfermer un Bourgaillat provocateur et de se lancer dans un duo de stépettes — à qui sauterait plus haut, plus vite — avec Brathwaite. Car, l'un danse et l'autre cause. Au fond, le malaise, c'est qu'au début, on aurait dit un mauvais calque de *Beau et chaud* dans un décor moins inspirant.

Devant ces pylones, debout et couchés, qui s'entrelient et se répondent, on a un moment l'impression qu'Hydro-Québec est le lumineux commanditaire. Le décor rappelle également Beaubourg avec ses viscères tubulaires à l'envers, ses boyaux d'aluminium, ses tripes à l'air (la tradition, ici, veut que les tripes, on les mette sur la table).

Désautels n'est pas forcé de devenir hilare en écoutant Guy A. Lepage et Bourgaillat parler condoms, porno et censure ; ni de se déguiser pour discuter identité avec Pauline Martin aux mille visages, littérature et génétique avec Folch-Ribas et Jacquet. Pas obligé de sauter au plafond ou de se rouler sur le plancher au moindre prétexte. Un talk-show ou showcause, par définition, exige que ça saute et ça bavarde mais rien n'oblige l'animateur à suivre sur le terrain tous ses invités et de se dériter à tout bout de champ (de caméra).

Beaucoup de publicité, des sports, comme des taches. L'une d'elles me semble tout à fait saugrenue, celle des couches pour adultes. Non mais des couches pour les... couche-tard ! Ceux à qui ce discours s'adresse se sont déjà échappés, oups, ils sont à l'heure du pipi au lit !

Dansons la Canada...

LA LAMBADA du surplace (vous savez celle de Jean Chrétien pris dans un banc de neige : on avance et on recule) a été remplacée par la Canada : en arrière toutes. Trois pas en avant (en français) un deux trois puis 24 pas en arrière (en anglais), one two three and so on... Une danse époustouflante avec André-Philippe Gagnon. On se demande où ce diable d'homme, étourdissant et déchainé, puise son énergie et sa drôlerie. Il a l'intelligence de s'appuyer sur un concepteur et scripteur — les mots sont faibles et inadéquats, Stéphane Laporte est un écrivain — et cela multiplie sa force. Gagnon-Laporte (on dirait un jeu de mots), c'est plus que de l'imitation. Si le tandem survit (il faut se le souhaiter), on n'a pas fini de rire et d'applaudir. (Ad lib T.M.).

... évitons le sida

SÉCHEZ vos larmes, Mitsou n'a pas le sida. La blonde enfant l'a appris de son médecin en même



Rolande ALLARD-LACERTE

temps que les téléspectateurs voyeurs. Heureusement, on a eu la décence, au moment du verdict, de ne pas ouvrir une enveloppe comme chez les nommés espérant le Félix où le Juno. Le pire, c'est que personne n'a été dupe et n'a cru un seul instant à ce faux suspense. À la rigueur, un test sur la rubéole, les oreillons, la picotée volante, d'accord, mais le sida... Si le virus du sida était transmissible via les émissions (sic) de télé qui y sont consacrées, nous serions tous porteurs.

Québécois, caveudire ?

PATHÉTIQUE, la rencontre Clémence et Bretecher. La première s'est mise en frais (Dame ! elle avait tellement chaud) devant la visite, elle a chanté sa ménopausa, s'est démenée, déhanchée en attendant l'os, l'ostéoporose (qui ne rimait pas avec apothéose) et a frappé un os. La seconde n'a pas craqué. Devant le show de Clémence, Bretecher est restée de glace.

Notre humoriste avait beau faire, beau dire et beau rire dans le but non avoué mais évident de séduire la mère des *Frustrés*, c'était peine perdue. Pas même un mot amène ni l'aumône d'un sourire. Tout juste un merci poli de la Française en acceptant l'offrande de la Québécoise (insolite cadeau enrubbanné d'un « Je vous admire tellement »). Rien ne pouvait attendrir la bédéciste.

Clémence a vainement évoqué ses châteaux. Bretecher ne connaît que les vapeurs de son Agrippine. Et les bouillottes de sa Cellulite. Se sentant éconduite, Clémence qui, au fond, ne quêtait qu'un regard indulgent ou un mot — aimable si possible — est repartie bredouille, déconforte, visiblement décontenancée, vers sa... Coulisse.

Preuve, en direct de *Studio libre*, qu'un certain humour exige qu'on soit « de la paroisse ». Il y a deux Testaments, deux continents, l'Ancien et le Nouveau oh oh ho ! Ils vont à la dérive, chacun de son côté. Et encore, Clémence, qui connaît bien sa langue, lui avait épargné sa triviale sabbatique et son merdique *Y mouille tout le temps*, ses deux classiques.

La lointaine visiteuse aurait-elle bronché si on l'avait invitée à la première de *Samedi P.M.* (R.-C.) ? L'indigence des textes, la grossièreté et l'ineptie du langage font tomber dans le quart-monde de l'esprit qu'on veut avoir. Pas même l'excuse d'être drôle.

Quand on sort de la paroisse ou de la Cour à Jean-Marc, les qu'ossa donne, les j'te cré j'te cré pas, c'est du serbo-croate, de l'onirikaput pour le reste de la francophonie qui se demande, ahurie, québécois, caveudire ?

LA GRANDE PASSION DE LA RENTRÉE

The PHANTOM of the OPERA

de ANDREW LLOYD WEBBER
mus. en scène par HAROLD PRINCE

SEULEMENT TROIS MOIS! (514) 790-2222

Billets en vente également au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Baie)

Groupes (20 personnes minimum)
téléphone : (514) 874-9153 au Québec
(416) 925-7466 en dehors du Québec

Version Originale!

Théâtre Maisonneuve,
Place des Arts, Montréal
du 12 NOVEMBRE 1991
au 20 FÉVRIER 1992

Avant-premières:
12 et 13 novembre 1991
Gala d'ouverture: jeudi 14 novembre
1991 au profit de la Fondation du Diabète Juvenile.

15 ans

Ciel 98,5

Cette année, soyez de la fête!
ET PARCOUREZ LE MONDE!

ESPAGNE

IDENTIFIEZ
4 MOTS PASSEPORT

TIRAGE LE 31 OCTOBRE 1991

MOTS PASSEPORTS	DATE DE DIFFUSION	REMPLISSEZ ET RETOURNEZ À: CIEL, C.P. 98,5, LONGUEUIL, J4H 3Z3
NOM	PRÉNOM	
ADRESSE		
VILLE	CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE		
TÉLÉPHONE		
QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 8,5 =		

COUPIRON ORIGINAL OBLIGATOIRE
PHOTOCOPIER REFUSER

LE DEVOIR **exotik** **OUTS**

Année de vaches maigres pour le Québec

Une seule candidature en lice pour le meilleur film aux *Genie*

Nathalie Petrowski

BIEN QUE les 18 derniers mois aient été plutôt actifs pour le cinéma québécois et qu'on ait tourné près d'une vingtaine de longs métrages, *Une histoire inventée*, de André Forcier, sera le seul candidat francophone en nomination pour le meilleur film de l'année aux Prix Genie, les *Oscar* du cinéma canadien.

Quant à ses adversaires ils seront de taille en commençant par *Black Robe*, la fresque historique de 14 millions réalisée par l'australien Bruce Beresford, *Chain Dance*, film typiquement américain qui s'inscrit dans la série sans fin des films de rédemption, *The Company of Strangers*, un docu-drame de l'ONF signé Cynthia Scott qui a déjà remporté un prix au Festival de Venise et finalement *Perfectly normal*, le premier long métrage canadien de Yves Simoneau et une oeuvre pour le moins hybride.

En conférence de presse hier matin, le producteur Pierre Gendron

flanqué de Louise Allard, la directrice de la branche québécoise de l'Académie du cinéma et de la télévision, a dévoilé les mises en nomination et fait valser les chiffres et les statistiques tendant à prouver que le milieu du cinéma québécois n'a pas été écarté de cette manifestation pur érabie canadien.

Dix-huit autres catégories viendront s'ajouter à celle du meilleur film de l'année, catégories parmi lesquelles on retrouvera une représentation québécoise plus large. C'est le cas pour *Amoureux fou*, de Robert Menard, avec six mises en nomination dont celle de meilleur acteur pour Rémy Girard. *Le Party* de Pierre Falardeau se retrouve avec 4 mises en nomination dont celle du meilleur scénario original. *La demoiselle sauvage* de Lea Pool a obtenu 3 nominations dont la meilleure musique originale. *Moody beach* de Richard Roy a trois nominations dont une pour la meilleure photo, *Nelligan* de Robert Favreau, 2 nominations dont les costumes. *Love-moi* de Marcel Simard, *Cargo* de François Gi-

rard *Le fabuleux voyage de l'ange* de Jean-Pierre Lefebvre et le *Chic resto pop* de Tanhi Rached ont obtenu chacun une nomination.

Au total, le Québec compte 42 nominations pratiquement toutes dans le long métrage. Pierre Gendron était d'ailleurs le premier à signaler que le bât blesse dans le court-métrage où on ne compte qu'une seule nomination pour *La nuit du visiteur*.

Pour la première fois en 12 ans, la pré-sélection a été faite par des jurys spécialisés qui ont été invités à Toronto pour visionner la production canadienne et québécoise des 18 derniers mois. Sur les 130 jurys, 35 étaient des québécois parmi lesquels se retrouvaient quelques cinéastes comme Robert Favreau, Bruno Carrière, Yves Dion et André Melançon.

Contrairement aux années passées, la douzième cérémonie des Genie aura lieu plus tôt que prévu, soit le 26 novembre prochain, date où la concurrence des Oscars et autres cérémonies à saveur méritoires, ne feront plus d'ombre et n'ouvriront plus la porte aux comparaisons. La date

n'est du reste pas le seul changement au programme.

Dans un climat politique où le mot rapatriement est au menu du jour, la branche québécoise de l'académie a décidé de rapatrier la banque de données du membership et de mettre une personne à temps plein sur le recrutement de membres québécois. Le geste n'est pas juste symbolique dans la mesure où depuis 12 ans, Toronto avait le plein contrôle sur le membership composé d'environ 700 membres québécois et de 1300 canadiens. Or celui qui contrôle le membership contrôle en bout de piste le scrutin surtout les années où il n'y a pas de films incontournables comme *Le déclin*, *Un zoo*, *la nuit et Jésus de Montréal*. Ces années-là, les films canadiens l'emportaient largement sur les films québécois, non pas pour leurs qualités cinématographiques mais par la force de leur membership. En reprenant ainsi le contrôle, la branche québécoise de l'académie prépare pour le cinéma québécois sinon l'indépendance, au moins un avenir plus équitable.

La colère gronde à l'OSM

Marie Laurier

SANS contrat de travail depuis 14 mois, les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal menacent de boycotter la tournée prévue en Suisse du 18 octobre au 1er novembre s'ils n'obtiennent pas de meilleures conditions de travail.

Les musiciens réclament idéalement la parité de salaire avec leurs collègues de Toronto, ce qui suppose un écart de 10 000 \$. Le directeur général de l'OSM, M. Robert Spickler reconnaît la justesse des demandes des musiciens qu'il considère « les meilleurs au Canada » mais il se dit se dit incapable de les combler, compte tenu de la situation financière précaire de l'orchestre déjà affligé d'un déficit de 2,3 millions \$. « Je reconnais que nos musiciens sont les meilleurs au Canada et que leurs demandes sont justifiées en un sens, nous disaient-ils hier, mais nous n'avons tout simplement pas le moyen de payer. Je récusé également le fait que les musiciens lient leur départ pour la Suisse à leurs demandes, ce sont deux choses tout à fait différentes. »

En conférence de presse hier, les musiciens ont fait part de leurs doléances et de leurs revendications,

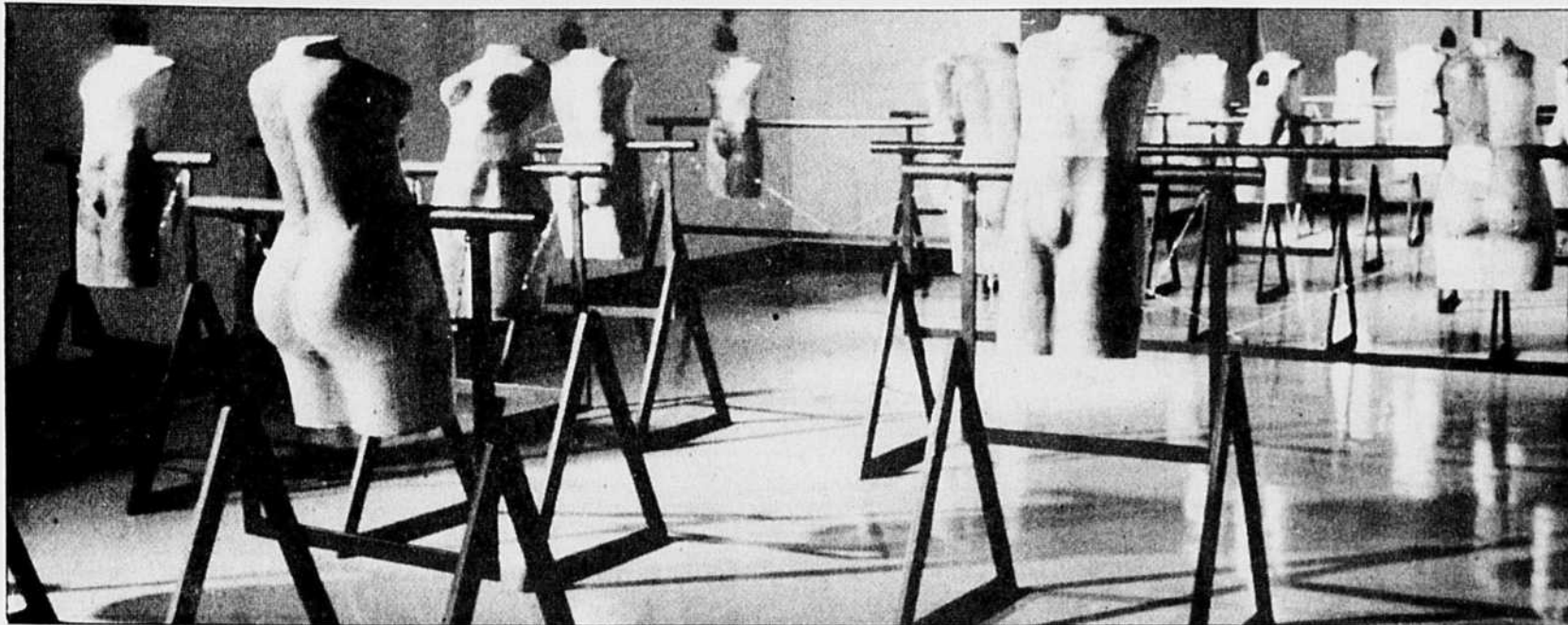
notamment le rythme infernal de travail auquel ils sont astreints avec la ronde des concerts, des tournées, des répétitions et des enregistrements. Ils se plaignent aussi d'une mauvaise planification de la charge de travail.

Les offres salariales de la direction sont de... 0 % pour 1990, de 4 % pour 1991 et de 2 % pour 1992.

Les négociations ne sont toutefois pas rompues, convient-t-on de part et d'autre mais elles devraient se poursuivre dans les meilleurs délais, compte tenu de l'enjeu en cause. Mais Robert Spickler refuse de négocier avec une épée de Damoclès, au-dessus de la tête : « Je veux que cette entente soit définitive et non pas seulement une façon de régler à la sauvette pour sauver la tournée, ce qui supposerait peut-être de réouvrir le contrat au bout de six mois. »

Une prochaine rencontre devrait avoir lieu incessamment, peut-être, bien aujourd'hui même, si tel est le désir des musiciens. M. Spickler se dit « disponible », même s'il doit se rendre ce matin même à Québec pour présenter le mémoire de l'OSM devant la Commission parlementaire des affaires culturelles. « Mais ce ne sera qu'un aller-retour dans la Vieille capitale », précise-t-il.

ARTS VISUELS



Splendeur et décadence des communications

Marie-Michèle Cron

DRÔLE DE tandem que ces deux-là, reproduisant insatiablement les gestes et les mécanismes de notre société, dans un art qui se sert des nouvelles technologies et les miment jusqu'à les transgresser et leur voler la vedette. Avec *Noces de Cana*, nom de groupe aux consonances bibliques qui réunit Yves Blais et Violette Michaud, on ne s'ennuie pas. Indéniablement, leurs installations qui interrogent la brièveté de leur propre vie et prennent en charge le temps et le lieu de leur exposition, attirent l'attention du spectateur et l'incitent à parcourir ces lieux sans âme où l'être humain est devenu une machine, immobile et exangue. Depuis trois ans déjà, les deux artistes explorent la céramique sous toutes ses coutures, moulant dans ce matériau friable et délicat à manipuler, des corps décapités et sans membres déguisés de patrons marouflés et de circuits électriques.

Ainsi, avec *Le buisson ardent* présenté à la Maison de la culture Frontenac dans le cadre de l'événement *Dans dix ans, l'an 2000* qui interrogeait brillamment les pratiques ar-

tistiques à l'orée du XXI^e siècle, *Noces de Cana* se méritait le prix de la critique pour le volet « Sculpture » (ce qui les encouragera d'ailleurs à continuer dans une voie constamment ouverte sur l'inusité). Sous ce titre évocateur qui rappelle la rencontre miraculeuse de Dieu et du prophète Moïse, se cachait alors un trône de mouton à la surface numérotée et reposant sur une pelouse synthétique face à un buste féminin verrouillé. Un clin d'oeil légèrement pervers et tout à fait audacieux sur la division des rôles et des modèles sociaux. « Nous ne sommes pas des céramistes mais au départ, nous voulions étudier toutes les possibilités de la céramique, explique Yves Blais. C'est une matière capricieuse qui demande beaucoup de technique car elle peut se détruire facilement et exploser. Et avec le grand format, c'est plus complexe. Maintenant, nous nous tournons vers le fibre de verre. »

Avec *Baby Foot* qui se « répandait » dans une des salles d'ELAAC 90, une expofoire particulièrement réussie en hiver dernier, Yves Blais et Violette Michaud transformaient ce jeu où l'on s'évertue à manipuler

des tiges d'acier pour pousser une petite balle dans le camp adverse, en un spectacle démoniaque. Et critiquaient avec humour et ironie, les stéréotypes et les schémas imposés par notre société de loisirs. Vingt-deux bustes transpercés de structures métalliques, amorçaient un discours théâtral foisonnant de sens : ces rangées de personnages grandeur nature, sexués et apathiques laissaient tomber leurs masques et nous confrontaient à notre mobilité au sein de leur prison de chair et de fer. Animaux de cirque ou morceaux de viande découpés avec raffinement par des bouchers aguerris et jetés en pâture à notre regard, ils symbolisaient, alors, les vastes vestiges de l'incommunicabilité. Ici, ni luxe, ni calme, ni volupté. Plutôt, une ascèse de la sexualité. Désormais, *Noces de Cana* allait s'immerger encore plus loin dans les arts médiatiques.

Pour leurs prochaines productions, ils puiseront dans la vidéo et l'infographie pour créer *Ciné-Parc* qui sera exposé à la Maison de la culture Frontenac au printemps et nous inviteront ensuite à Dare-Dare pour *L'heure du thé*, dans un salon où la peinture et la sculpture courtiseront,

entre autres, des extraits de textes de Virginia Woolf. « Il n'y a que deux pièces en céramique dans *Ciné-Parc*, car nous laissons plus d'espace au métal, expliquent-ils. La différence entre les installations précédentes et celle-ci est que le corps est simplement suggéré. Il est robotisé, absent. Car aujourd'hui, les techniques sont envahissantes et fascinantes. Elles entraînent aussi la déshumanisation de notre société. C'est pourquoi, nous truffons nos personnages de circuits imprimés pour leur enlever toute sensibilité. » Alors que nous assistons aujourd'hui à l'interpénétration des médiums entre eux, alors que leurs frontières se font de plus en plus poreuses, *Noces de Cana* opère des greffes cruciales, mixe les genres et pointe au passage, les splendeurs et décadences du monde des communications. Et en ces temps de disette et comme bien des artistes d'ici qui travaillent assidûment, ils grattent les fonds de tiroirs et fouillent dans leurs poches (un appui financier de la part des deux paliers gouvernementaux leur a été, récemment, refusé) pour construire des oeuvres fortes où la passion l'emporte sur le découragement.

ARTS VISUELS/chronique

Jean Dumont

QU'EST-CE que Le Nouveau Monde ? La découverte de l'Amérique, l'imaginaire des grands espaces, la quête d'espoir et de liberté et toute autre notion sur laquelle souffle un esprit de modernisme et d'universalisme...

C'était hier, en 1492. Aujourd'hui que l'Amérique est découverte, qu'en est-il vraiment des grands espaces, ou qu'en avons-nous fait, et de l'espoir, et de la liberté ? 30 000 \$ de bourses seront attribués par la Ville de Montréal, par l'entremise de ses Maisons de la culture, aux artistes peintres, sculpteurs estampeurs, dessinateurs, installateurs, photographes, vidéographes ou illustrateurs, dont les réponses, lucides, optimistes ou pessimistes, auront été distinguées par un jury de connaisseurs.

Les célébrations, à l'été 92, du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal prenant place en même temps que le 500^e anniversaire de l'erreur historique de Colomb cinglant vers les Indes, le thème de la grande exposition organisée à cette occasion dans les Maisons de la culture de Montréal coulera de source. Cet événement tentera de cerner les tendances contemporaines de la création québécoise, européenne et américaine dans le domaine des arts visuels.

Les artistes intéressés peuvent se procurer des feuillets d'inscription dans toutes les Maisons de la culture. Les dossiers doivent être adressés au Service des loisirs et du développement communautaire, Ville de Montréal, a/s Jean Paquin, 5650, rue Iberville, 4^e étage,

Le Nouveau Monde

Montréal, H2G 3E4, avant le 15 janvier 1992. Tél. : 872-6960.

Galerie Loto-Québec

CEUX qui n'ont pas eu la chance, en juin dernier, d'aller jusqu'à Alma pour visiter la Biennale du dessin, de l'estampe et du papier du Québec 1991, (LE DEVOIR, 15 juin 91), peuvent se consoler puisque cette exposition maintenant itinérante, et faisant le point sur l'état d'un des secteurs importants de nos arts visuels, est présentée jusqu'au 12 novembre à la Galerie Loto-Québec, 500, rue Sherbrooke ouest.

Architecture

ON PARLE beaucoup d'architecture à Montréal de nos jours, et ce n'est certes pas un luxe. Il faut bien entendu voir l'importante rétrospective de l'artiste-architecte montréalais, Melvin Charney, qui vient d'ouvrir ses portes au Centre canadien d'architecture, et dont Marie-Michèle Cron vous entretiendra prochainement dans ces pages.

Le Centre de design de l'UQAM présente de son côté, jusqu'au 3 novembre, une exposition intitulée, Les années concours, qui rassemble des maquettes et des dessins de projets architecturaux français. Dans le cadre de cette exposition, deux architectes lyonnais, Françoise Jourda et Gilles Perraudin, qui possèdent une grande expérience des concours d'architecture, feront une présentation de leurs projets et réalisations, dans le cadre d'une conférence qui aura lieu le mercredi 16 octobre, à 18 h 30, au 200, rue Sherbrooke ouest. Tél. : 987-3395.

Toujours à l'UQAM, et dans un domaine fort connexe, la Famille des

arts de cette université organise, de 17 h à 19 h, le vendredi 11 octobre, une table-ronde sur l'art public, dont l'animateur sera Claude Gosselin, du CIAC, et à laquelle participeront Louise Déry, conservatrice au Musée du Québec, Lise Lamarche, du Département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal, Georges Adamczyk et François Dallegret, du Département de design de l'UQAM et Pierre Granché, artiste, de l'Université de Montréal.

Cette table ronde ne se veut ni une

conclusion ni une synthèse des débats sur ce sujet qui ont eu lieu depuis quelques semaines, le jeudi soir, à 20 h, au CIAC, mais essaiera de clarifier et de conceptualiser certains aspects, questions et enjeux de ce phénomène galopant. Si j'en juge par la formidable ambiguïté dans laquelle baignent aussi bien la définition de l'espace que celle du public, cette nouvelle occasion d'en découdre est la bienvenue. Local A-2875. Renseignements : (514) 987-7954.

FAMOUS PLAYERS

Tom Berenger Bob Hoskins Greta Scacchi

TROUBLES

de WOLFGANG PETERSEN

Dès demain version française **SHATTERED**

Aussi à L'IMPÉRIAL (T.R.O. et JOLIETTE) et à ST-BASILE

LE DEVOIR *ciel983* **IC/FP** **FAMOUS PLAYERS**

ont le plaisir d'inviter 250 personnes à l'avant-première du film

la DOUBLE VIE

de véronique

Un film de Krzysztof Kieslowski avec Irène Jacob

Mercredi le 23 octobre à 19h30 au cinéma Parisien

Le concours débute le 8 octobre pour se terminer le 16 octobre 1991.

Le texte des règlements relatifs à ce concours sont disponibles chez C/FP Distribution.

La valeur des prix offerts est de \$1700.00

Envoyez le coupon-réponse à : Concours "LA DOUBLE VIE..." a/s C/FP Distribution Inc. 8275, rue Mayrand, Montréal, Québec H4P 2C8

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

CINEMA

ASTRE I: (849-3456) — *Fisher King* 7 h, 9 h 40 II: *Le retour au lagon bleu* 7 h 15, 9 h 15 III: *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h, 9 h IV: *Late for Dinner* 7 h 10, 9 h 10

BERRI I: (849-3456) — *Robe noire* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30 II: *Nelligan* 9 h 25, 11 h 25, 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25 III: *L'assassin jouait du trombone* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 IV: *La fin de Freddy, l'ultime cauchemar* 4 h, 6 h 15 — *Robin des Bois, prince des voleurs* 1 h, 3 h 30 V: *Des pilotes en l'air* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (849-3456) — *The Super* 7 h, 9 h II: *Shout* 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD I: (849-3456) — *La fin de Freddy, l'ultime cauchemar* 7 h 30, 9 h 30 II: *Danger public* 7 h, 9 h 20 III: *L'assassin jouait du trombone* 7 h 10, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL I: (849-3456) — *Le retour au lagon bleu* 7 h 20 — *Nelligan* 9 h 25, 11 h 25, 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25 II: *Danger public* 7 h 05, 9 h 05, 11 h 05, 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05 III: *Delicatessen* 7 h 20, 9 h 20, 11 h 20, 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20

CENTRE EATON I: MII — *Object of Beauty* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 45, 11 h 25, 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25 II: *Terminator* 23 h 10, 6 h 10, 9 h, lun. 3 h 10, 5 h 45 — *A propos d'Henri* 12 h 20, 2 h 35, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, 23 h 30, 25 h 30, 27 h 30, 29 h 30, 31 h 30, 33 h 30, 35 h 30, 37 h 30, 39 h 30, 41 h 30, 43 h 30, 45 h 30, 47 h 30, 49 h 30, 51 h 30, 53 h 30, 55 h 30, 57 h 30, 59 h 30, 61 h 30, 63 h 30, 65 h 30, 67 h 30, 69 h 30, 71 h 30, 73 h 30, 75 h 30, 77 h 30, 79 h 30, 81 h 30, 83 h 30, 85 h 30, 87 h 30, 89 h 30, 91 h 30, 93 h 30, 95 h 30, 97 h 30, 99 h 30, 101 h 30, 103 h 30, 105 h 30, 107 h 30, 109 h 30, 111 h 30, 113 h 30, 115 h 30, 117 h 30, 119 h 30, 121 h 30, 123 h 30, 125 h 30, 127 h 30, 129 h 30, 131 h 30, 133 h 30, 135 h 30, 137 h 30, 139 h 30, 141 h 30, 143 h 30, 145 h 30, 147 h 30, 149 h 30, 151 h 30, 153 h 30, 155 h 30, 157 h 30, 159 h 30, 161 h 30, 163 h 30, 165 h 30, 167 h 30, 169 h 30, 171 h 30, 173 h 30, 175 h 30, 177 h 30, 179 h 30, 181 h 30, 183 h 30, 185 h 30, 187 h 30, 189 h 30, 191 h 30, 193 h 30, 195 h 30, 197 h 30, 199 h 30, 201 h 30, 203 h 30, 205 h 30, 207 h 30, 209 h 30, 211 h 30, 213 h 30, 215 h 30, 217 h 30, 219 h 30, 221 h 30, 223 h 30, 225 h 30, 227 h 30, 229 h 30, 231 h 30, 233 h 30, 235 h 30, 237 h 30, 239 h 30, 241 h 30, 243 h 30, 245 h 30, 247 h 30, 249 h 30, 251 h 30, 253 h 30, 255 h 30, 257 h 30, 259 h 30, 261 h 30, 263 h 30, 265 h 30, 267 h 30, 269 h 30, 271 h 30, 273 h 30, 275 h 30, 277 h 30, 279 h 30, 281 h 30, 283 h 30, 285 h 30, 287 h 30, 289 h 30, 291 h 30, 293 h 30, 295 h 30, 297 h 30, 299 h 30, 301 h 30, 303 h 30, 305 h 30, 307 h 30, 309 h 30, 311 h 30, 313 h 30, 315 h 30, 317 h 30, 319 h 30, 321 h 30, 323 h 30, 325 h 30, 327 h 30, 329 h 30, 331 h 30, 333 h 30, 335 h 30, 337 h 30, 339 h 30, 341 h 30, 343 h 30, 345 h 30, 347 h 30, 349 h 30, 351 h 30, 353 h 30, 355 h 30, 357 h 30, 359 h 30, 361 h 30, 363 h 30, 365 h 30, 367 h 30, 369 h 30, 371 h 30, 373 h 30, 375 h 30, 377 h 30, 379 h 30, 381 h 30, 383 h 30, 385 h 30, 387 h 30, 389 h 30, 391 h 30, 393 h 30, 395 h 30, 397 h 30, 399 h 30, 401 h 30, 403 h 30, 405 h 30, 407 h 30, 409 h 30, 411 h 30, 413 h 30, 415 h 30, 417 h 30, 419 h 30, 421 h 30, 423 h 30, 425 h 30, 427 h 30, 429 h 30, 431 h 30, 433 h 30, 435 h 30, 437 h 30, 439 h 30, 441 h 30, 443 h 30, 445 h 30, 447 h 30, 449 h 30, 451 h 30, 453 h 30, 455 h 30, 457 h 30, 459 h 30, 461 h 30, 463 h 30, 465 h 30, 467 h 30, 469 h 30, 471 h 30, 473 h 30, 475 h 30, 477 h 30, 479 h 30, 481 h 30, 483 h 30, 485 h 30, 487 h 30, 489 h 30, 491 h 30, 493 h 30, 495 h 30, 497 h 30, 499 h 30, 501 h 30, 503 h 30, 505 h 30, 507 h 30, 509 h 30, 511 h 30, 513 h 30, 515 h 30, 517 h 30, 519 h 30, 521 h 30, 523 h 30, 525 h 30, 527 h 30, 529 h 30, 531 h 30, 533 h 30, 535 h 30, 537 h 30, 539 h 30, 541 h 30, 543 h 30, 545 h 30, 547 h 30, 549 h 30, 551 h 30, 553 h 30, 555 h 30, 557 h 30, 559 h 30, 561 h 30, 563 h 30, 565 h 30, 567 h 30, 569 h 30, 571 h 30, 573 h 30, 575 h 30, 577 h 30, 579 h 30, 581 h 30, 583 h 30, 585 h 30, 587 h 30, 589 h 30, 591 h 30, 593 h 30, 595 h 30, 597 h 30, 599 h 30, 601 h 30, 603 h 30, 605 h 30, 607 h 30, 609 h 30, 611 h 30, 613 h 30, 615 h 30, 617 h 30, 619 h 30, 621 h 30, 623 h 30, 625 h 30, 627 h 30, 629 h 30, 631 h 30, 633 h 30, 635 h 30, 637 h 30, 639 h 30, 641 h 30, 643 h 30, 645 h 30, 647 h 30, 649 h 30, 651 h 30, 653 h 30, 655 h 30, 657 h 30, 659 h 30, 661 h 30, 663 h 30, 665 h 30, 667 h 30, 669 h 30, 671 h 30, 673 h 30, 675 h 30, 677 h 30, 679 h 30, 681 h 30, 683 h 30, 685 h 30, 687 h 30, 689 h 30, 691 h 30, 693 h 30, 695 h 30, 697 h 30, 699 h 30, 701 h 30, 703 h 30, 705 h 30, 707 h 30, 709 h 30, 711 h 30, 713 h 30, 715 h 30, 717 h 30, 719 h 30, 721 h 30, 723 h 30, 725 h 30, 727 h 30, 729 h 30, 731 h 30, 733 h 30, 735 h 30, 737 h 30, 739 h 30, 741 h 30, 743 h 30, 745 h 30, 747 h 30, 749 h 30, 751 h 30, 753 h 30, 755 h 30, 757 h 30, 759 h 30, 761 h 30, 763 h 30, 765 h 30, 767 h 30, 769 h 30, 771 h 30, 773 h 30, 775 h 30, 777 h 30, 779 h 30, 781 h 30, 783 h 30, 785 h 30, 787 h 30, 789 h 30, 791 h 30, 793 h 30, 795 h 30, 797 h 30, 799 h 30, 801 h 30, 803 h 30, 805 h 30, 807 h 30, 809 h 30, 811 h 30, 813 h 30, 815 h 30, 817 h 30, 819 h 30, 821 h 30, 823 h 30, 825 h 30, 827 h 30, 829 h 30, 831 h 30, 833 h 30, 835 h 30, 837 h 30, 839 h 30, 841 h 30, 843 h 30, 845 h 30, 847 h 30, 849 h 30, 851 h 30, 853 h 30, 855 h 30, 857 h 30, 859 h 30, 861 h 30, 863 h 30, 865 h 30, 867 h 30, 869 h 30, 871 h 30, 873 h 30, 875 h 30, 877 h 30, 879 h 30, 881 h 30, 883 h 30, 885 h 30, 887 h 30, 889 h 30, 891 h 30, 893 h 30, 895 h 30, 897 h 30, 899 h 30, 901 h 30, 903 h 30, 905 h 30, 907 h 30, 909 h 30, 911 h 30, 913 h 30, 915 h 30, 917 h 30, 919 h 30, 921 h 30, 923 h 30, 925 h 30, 927 h 30, 929 h 30, 931 h 30, 933 h 30, 935 h 30, 937 h 30, 939 h 30, 941 h 30, 943 h 30, 945 h 30, 947 h 30, 949 h 30, 951 h 30, 953 h 30, 955 h 30, 957 h 30, 959 h 30, 961 h 30, 963 h 30, 965 h 30, 967 h 30, 969 h 30, 971 h 30, 973 h 30, 975 h 30, 977 h 30, 979 h 30, 981 h 30, 983 h 30, 985 h 30, 987 h 30, 989 h 30, 991 h 30, 993 h 30, 995 h 30, 997 h 30, 999 h 30, 1001 h 30, 1003 h 30, 1005 h 30, 1007 h 30, 1009 h 30, 1011 h 30, 1013 h 30, 1015 h 30, 1017 h 30, 1019 h 30, 1021 h 30, 1023 h 30, 1025 h 30, 1027 h 30, 1029 h 30, 1031 h 30, 1033 h 30, 1035 h 30, 1037 h 30, 1039 h 30, 1041 h 30, 1043 h 30, 1045 h 30, 1047 h 30, 1049 h 30, 1051 h 30, 1053 h 30, 1055 h 30, 1057 h 30, 1059 h 30, 1061 h 30, 1063 h 30, 1065 h 30, 1067 h 30, 1069 h 30, 1071 h 30, 1073 h 30, 1075 h 30, 1077 h 30, 1079 h 30, 1081 h 30, 1083 h 30, 1085 h 30, 1087 h 30, 1089 h 30, 1091 h 30, 1093 h 30, 1095 h 30, 1097 h 30, 1099 h 30, 1101 h 30, 1103 h 30, 1105 h 30, 1107 h 30, 1109 h 30, 1111 h 30, 1113 h 30, 1115 h 30, 1117 h 30, 1119 h 30, 1121 h 30, 1123 h 30, 1125 h 30, 1127 h 30, 1129 h 30, 1131 h 30, 1133 h 30, 1135 h 30, 1137 h 30, 1139 h 30, 1141 h 30, 1143 h 30, 1145 h 30, 1147 h 30, 1149 h 30, 1151 h 30, 1153 h 30, 1155 h 30, 1157 h 30, 1159 h 30, 1161 h 30, 1163 h 30, 1165 h 30, 1167 h 30, 1169 h 30, 1171 h 30, 1173 h 30, 1175 h 30, 1177 h 30, 1179 h 30, 1181 h 30, 1183 h 30, 1185 h 30, 1187 h 30, 1189 h 30, 1191 h 30, 1193 h 30, 1195 h 30, 1197 h 30, 1199 h 30, 1201 h 30, 1203 h 30, 1205 h 30, 1207 h 30, 1209 h 30, 1211 h 30, 1213 h 30, 1215 h 30, 1217 h 30, 1219 h 30, 1221 h 30, 1223 h 30, 1225 h 30, 1227 h 30, 1229 h 30, 1231 h 30, 1233 h 30, 1235 h 30, 1237 h 30, 1239 h 30, 1241 h 30, 1243 h 30, 1245 h 30, 1247 h 30, 1249 h 30, 1251 h 30, 1253 h 30, 1255 h 30, 1257 h 30, 1259 h 30, 1261 h 30, 1263 h 30, 1265 h 30, 1267 h 30, 1269 h 30, 1271 h 30, 1273 h 30, 1275 h 30, 1277 h 30, 1279 h 30, 1281 h 30, 1283 h 30, 1285 h 30, 1287 h 30, 1289 h 30, 1291 h 30, 1293 h 30, 1295 h 30, 1297 h 30, 1299 h 30, 1301 h 30, 1303 h 30, 1305 h 30, 1307 h 30, 1309 h 30, 1311 h 30, 1313 h 30, 1315 h 30, 1317 h 30, 1319 h 30, 1321 h 30, 1323 h 30, 1325 h 30, 1327 h 30, 1329 h 30, 1331 h 30, 1333 h 30, 1335 h 30, 1337 h 30, 1339 h 30, 1341 h 30, 1343 h 30, 1345 h 30, 1347 h 30, 1349 h 30, 1351 h 30, 1353 h 30, 1355 h 30, 1357 h 30, 1359 h 30, 1361 h 30, 1363 h 30, 1365 h 30, 1367 h 30, 1369 h 30, 1371 h 30, 1373 h 30, 1375 h 30, 1377 h 30, 1379 h 30, 1381 h 30, 1383 h 30, 1385 h 30, 1387 h 30, 1389 h 30, 1391 h 30, 1393 h 30, 1395 h 30, 1397 h 30, 1399 h 30, 1401 h 30, 1403 h 30, 1405 h 30, 1407 h 30, 1409 h 30, 1411 h 30, 1413 h 30, 1415 h 30, 1417 h 30, 1419 h 30, 1421 h 30, 1423 h 30, 1425 h 30, 1427 h 30, 1429 h 30, 1431 h 30, 1433 h 30, 1435 h 30, 1437 h 30, 1439 h 30, 1441 h 30, 1443 h 30, 1445 h 30, 1447 h 30, 1449 h 30, 1451 h 30, 1453 h 30, 1455 h 30, 1457 h 30, 1459 h 30, 1461 h 30, 1463 h 30, 1465 h 30, 1467 h 30, 1469 h 30, 1471 h 30, 1473 h 30, 1475 h 30, 1477 h 30, 1479 h 30, 1481 h 30, 1483 h 30, 1485 h 30, 1487 h 30, 1489 h 30, 1491 h 30, 1493 h 30, 1495 h 30, 1497 h 30, 1499 h 30, 1501 h 30, 1503 h 30, 1505 h 30, 1507 h 30, 1509 h 30, 1511 h 30, 1513 h 30, 1515 h 30, 1517 h 30, 1519 h 30, 1521 h 30, 1523 h 30, 1525 h 30, 1527 h 30, 1529 h 30, 1531 h 30, 1533 h 30, 1535 h 30, 1537 h 30, 1539 h 30, 1541 h 30, 1543 h 30, 1545 h 30, 1547 h 30, 1549 h 30, 1551 h 30, 1553 h 30, 1555 h 30, 1557 h 30, 1559 h 30, 1561 h 30, 1563 h 30, 1565 h 30, 1567 h 30, 1569 h 30, 1571 h 30, 1573 h 30, 1575 h 30, 1577 h 30, 1579 h 30, 1581 h 30, 1583 h 30, 1585 h 30, 1587 h 30, 1589 h 30, 1591 h 30, 1593 h 30, 1595 h 30, 1597 h 30, 1599 h 30, 1601 h 30, 1603 h 30, 1605 h 30, 1607 h 30, 1609 h 30, 1611 h 30, 1613 h 30, 1615 h 30, 1617 h 30, 1619 h 30, 1621 h 30, 1623 h 30, 1625 h 30, 1627 h 30, 1629 h 30, 1631 h 30, 1633 h 30, 1635 h 30, 1637 h 30, 1639 h 30, 1641 h 30, 1643 h 30, 1645 h 30, 1647 h 30, 1649 h 30, 1651 h 30, 1653 h 30, 1655 h 30, 1657 h 30, 1659 h 30, 1661 h 30, 1663 h 30, 1665 h 30, 1667 h 30, 1669 h 30, 1671 h 30, 1673 h 30, 1675 h 30, 1677 h 30, 1679 h 30, 1681 h 30, 1683 h 30, 1685 h 30, 1687 h 30, 1689 h 30, 1691 h 30, 1693 h 30, 1695 h 30, 1697 h 30, 1699 h 30, 1701 h 30, 1703 h 30, 1705 h 30, 1707 h 30, 1709 h 30, 1711 h 30, 1713 h 30, 1715 h 30, 1717 h 30, 1719 h 30, 1721 h 30, 1723 h 30, 1725 h 30, 1727 h 30, 1729 h 30, 1731 h 30, 1733 h 30, 1735 h 30, 1737 h 30, 1739 h 30, 1741 h 30, 1743 h 30, 1745 h 30, 1747 h 30, 1749 h 30, 1751 h 30, 1753 h 30, 1755 h 30, 1757 h 30, 1759 h 30, 1761 h 30, 1763 h 30, 1765 h 30, 1767 h 30, 1769 h 30, 1771 h 30, 1773 h 30, 1775 h 30, 1777 h 30, 1779 h 30, 1781 h 30, 1783 h 30, 1785 h 30, 1787 h 30, 1789 h 30, 1791 h 30, 1793 h 30, 1795 h 30, 1797 h 30, 1799 h 30, 1801 h 30, 1803 h 30, 1805 h 30, 1807 h 30, 1809 h 30, 1811 h 30, 1813 h 30, 1815 h 30, 1817 h 30, 1819 h 30, 1821 h 30, 1823 h 30, 1825 h 30, 1827 h 30, 1829 h 30, 1831 h 30, 1833 h 30, 1835 h 30, 1837 h 30, 1839 h 30, 1841 h 30, 1843 h 30, 1845 h 30, 1847 h 30, 1849 h 30, 1851 h 30, 1853 h 30, 1855 h 30, 1857 h 30, 1859 h 30, 1861 h 30, 1863 h 30, 1865 h 30, 1867 h 30, 1869 h 30, 1871 h 30, 1873 h 30, 1875 h 30, 1877 h 30, 1879 h 30, 1881 h 30, 1883 h 30, 1885 h 30, 1887 h 30, 1889 h 30, 1891 h 30, 1893 h 30, 1895 h 30, 1897 h 30, 1899 h 30, 1901 h 30, 1903 h 30, 1905 h 30, 1907 h 30, 1909 h 30, 1911 h 30, 1913 h 30, 1915 h 30, 1917 h 30, 1919 h 30, 1921 h 30, 1923 h 30, 1925 h 30, 1927 h 30, 1929 h 30, 1931 h 30, 1933 h 30, 1935 h 30, 1937 h 30, 1939 h 30, 1941 h 30, 1943 h 30, 1945 h 30, 1947 h 30, 1949 h 30, 1951 h 30, 1953 h 30, 1955 h 30, 1957 h 30, 1959 h 30, 1961 h 30, 1963 h 30, 1965 h 30, 1967 h 30, 1969 h 30, 1971 h 30, 1973 h 30, 1975 h 30, 1977 h 30, 1979 h 30, 1981 h 30, 1983 h 30, 1985 h 30, 1987 h 30, 1989 h 30, 1991 h 30, 1993 h 30, 1995 h 30, 1997 h 30, 1999 h 30, 2001 h 30, 2003 h 30, 2005 h 30, 2007 h 30, 2009 h 30, 2011 h 30, 2013 h 30, 2015 h 30, 2017 h 30, 2019 h 30, 2021 h 30, 2023 h 30, 2025 h 30, 2027 h 30, 2029 h 30, 2031 h 30, 2033 h 30, 2035 h 30, 2037 h 30, 2039 h 30, 2041 h 30, 2043 h 30, 2045 h 30, 2047 h 30, 2049 h 30, 2051 h 30, 2053 h 30, 2055 h 30, 2057 h 30, 2059 h 30, 2061 h 30, 2063 h 30, 2065 h 30, 2067 h 30, 2069 h 30, 2071 h 30, 2073 h 30, 2075 h 30, 2077 h 30, 2079 h 30, 2081 h 30, 2083 h 30, 2085 h 30, 2087 h 30, 2089 h 30, 2091 h 30, 2093 h 30, 2095 h 30, 2097 h 30, 2099 h 30, 2101 h 30, 2103 h 30, 2105 h 30, 2107 h 30, 2109 h 30, 2111 h 30, 2113 h 30, 2115 h 30, 2117 h 30, 2119 h 30, 2121 h 30, 2123 h 30, 2125 h 30, 2127 h 30, 2129 h 30, 2131 h 30, 2133 h 30, 2135 h 30, 2137 h 30, 2139 h 30, 2141 h 30, 2143 h 30, 2145 h 30, 2147 h 30, 2149 h 30, 2151 h 30, 2153 h 30, 2155 h 30, 2157 h 30, 2159 h 30, 2161 h 30, 2163 h 30, 2165 h 30, 2167 h 30, 2169 h 30, 2171 h 30, 2173 h 30, 2175 h 30, 2177 h 30, 2179 h 30, 2181 h 30, 2183 h 30, 2185 h 30, 2187 h 30, 2189 h 30, 2191 h 30, 2193 h 30, 2195 h 30, 2197 h 30, 2199 h 30, 2201 h 30, 2203 h 30, 2205 h 30, 2207 h 30, 2209 h 30, 2211 h 30, 2213 h 30, 2215 h 30, 2217 h 30, 2219 h 30, 2221 h 30, 2223 h 30, 2225 h 30, 2227 h 30, 2229 h 30, 2231 h 30, 2233 h 30, 2235 h 30, 2237 h 30, 2239 h 30, 2241 h 30, 2243 h 30, 2245 h 30, 2247 h 30, 2249 h 30, 2251 h 30, 2253 h 30, 2255 h 30, 2257 h 30, 2259 h 30, 2261 h 30, 2263 h 30, 2265 h 30, 2267 h 30, 2269 h 30, 2271 h 30, 2273 h 30, 2275 h 30, 2277 h 30, 2279 h 30, 2281 h 30, 2283 h 30, 2285 h 30, 2287 h 30, 2289 h 30, 2291 h 30, 2293 h 30, 2295 h 30, 2297 h 30, 2299 h 30, 2301 h 30, 2303 h 30, 2305 h 30, 2307 h 30, 2309 h 30, 2311 h 30, 2313 h 30, 2315 h 30, 2317 h 30, 2319 h 30, 2321 h 30, 2323 h 30, 2325 h 30, 2327 h 30, 2329 h 30, 2331 h 30, 2333 h 30, 2335 h 30, 2337 h 30, 2339 h 30, 2341 h 30, 2343 h 30, 2345 h 30, 2347 h 30, 2349 h 30, 2351 h 30, 2353 h 30, 2355 h 30, 2357 h 30, 2359 h 30, 2361 h 30, 2363 h 30, 2365 h 30, 2367 h 30, 2369 h 30, 2371 h 30, 2373 h 30, 2375 h 30, 2377 h 30, 2379 h 30, 2381 h 30, 2383 h 30, 238

TOURISME / chronique

Évasion et planification

Normand Cazalais

LE VOYAGE est-il vraiment une évasion ?

Beaucoup de gens vous répondraient par la négative, si on les interrogeait par sondage. Ils vous diraient que le voyage est une misère : il faut quitter son home douillet, où l'on se sent en sécurité pour affronter toutes sortes d'imprévus en des lieux peu connus ou inconnus, parmi des gens ayant d'autres habitudes de vie.

S'il fallait que tous les voyageurs répondent avec une absolue franchise, on apprendrait qu'une part substantielle — et surprenante — d'entre eux aimeraient bien mieux rester chez eux, les deux pieds sur la bavette du poêle. Mais voilà ! le voyage est devenu une dimension incontournable de notre genre de vie : nous voyageons, diraient-ils, parce qu'il faut voyager, parce que ça fait bien, parce que c'est *in*, et non pas nécessairement parce que nous aimons cela.

Regardez autour de vous : combien de gens partent stressés, anxieux, éternés, se demandant 1000 fois s'ils ont tout emporté, tout prévu, s'il ne leur arrivera pas de pépins. Ils partent plus ou moins en grognant, la main moite sur le porte-feuille, les yeux suspicieux, les jambes flageolantes, le corps raide, prêts à s'impatience, à rechigner, à ne pas aimer. Si leur cœur bat vite, ce n'est pas d'enthousiasme débordant...

Est-ce alors de l'évasion ? Ils seraient bien mieux de rester en pantoufles au coin du feu, à rêver et se reposer. À se détendre. À créer des conditions propices leur permettant vraiment de changer d'univers.

En fait, si l'on excepte les gens d'affaires, les voyageurs se partagent en deux catégories : ceux qui voyagent par passion et aussi souvent qu'ils le peuvent, quels que soient les embûches ou contretemps, et ceux qui le font parce qu'il faut bien faire quelque chose de son temps libre et de son argent, fût-il emprunté. Ce deuxième groupe, de loin le plus nombreux, constitue un casse-tête permanent pour les professionnels du voyage qui ont besoin de leur volume pour faire tourner la machine et rentabiliser leurs investissements. Le hic est qu'il est difficile de s'assurer la régularité — et encore plus la fidélité — de ces voyageurs. De nombreux motifs (familiaux, financiers, politiques, etc.) peuvent aisément les inciter à

ne pas partir, à modifier leurs plans de voyage. L'actualité récente l'a éloquentement démontré. D'où l'importance des sommes dépensées par l'industrie du voyage en publicité et marketing pour imaginer de nouveaux produits, de nouveaux slogans, et convaincre cette masse hésitante et flottante qu'il est essentiel, impératif de partir, de s'évader.

L'un des principaux problèmes de ladite industrie du voyage est de réussir à reconnaître et rejoindre cette clientèle volatile, incertaine, changeante. Et, comme toute, peu élastique car, en fait, le nombre total des personnes qui voyagent ne s'est pas accru de façon significative au cours de la décennie dans les pays jouissant d'une économie avancée. Le défi — et la difficulté — est alors double : persuader tous ces gens que le voyage est fait pour eux et vice-versa, et réussir à les transformer en passionnés du voyage, donc à étoffer le premier groupe.

L'un des moyens les plus efficaces est de « segmenter » le produit voyage : non plus considérer cette seconde catégorie de voyageurs comme un tout mais comme un ensemble de parties distinctes sensibles à des offres et langages différents. Conséquemment, l'industrie s'adressera, par des moyens et véhicules particuliers, à des « clientèles » dûment identifiées : les classes aisées qui veulent la crème et être vues, les sportifs, les amateurs de plein air, les retraités, les gens préoccupés de santé et de bonne forme physique, les amateurs d'art et de culture, les familles, les couples sans enfants, les célibataires, les clubs sociaux, les associations professionnelles, et caetera. L'objectif : les convaincre que leurs intérêts profonds seront tout aussi bien satisfaits, sinon mieux, par le voyage.

Réaliser ce transfert chez les consommateurs n'est pas du gâteau. Car, si ces derniers ont soif d'évasion (ou, du moins, de ce qu'on qualifie d'évasion), ils sont tiraillés, comme tous les humains, par un besoin de sécurité. Et l'ailleurs, quel qu'il soit, n'est surtout pas synonyme ni assurance de sécurité. La tendance est plutôt au *cocooning*, pour reprendre un terme à la mode en France : pourquoi sortir et être victime de toutes sortes de pièges et d'agressions, alors que la technologie peut nous rendre la vie si agréable chez soi ?

Résultat : il ne faut absolument pas prendre pour vérité d'évangile un précepte qui affirmerait la croissance continue du flot des voyageurs. Certains ne voient dans les difficultés actuelles de l'industrie du voyage qu'un creux passager dans une courbe ascendante; d'autres soutiennent au contraire qu'un plafond est atteint et qu'il faudra apprendre à gérer une stagnation sinon une décroissance.

Sur l'entrefaite, les entreprises et les gouvernements qui savent y faire investissent plus que jamais dans la planification. Et, bien sûr, dans le développement de nouvelles clientèles dans les pays qui aspirent à sortir du tiers-monde.

TOURISME / excursion

Normand Cazalais

LE TEMPS vous garde-t-il chez vous ?

Je parle ici du temps entendu dans les deux sens du terme, à savoir climatique et chronologique.

Posons la question autrement : avant que l'explosion de couleurs de l'automne ne soit plus à nouveau qu'un souvenir, prenez-vous le temps de partir par les routes, par les bois, admirer les feuilles en délire, même — et j'insiste — si le temps peut s'avérer maussade ?

Je sais, vous allez dire que je mets ça : voici à peine trois semaines, je vous incitais, explications *sa-vantes* à l'appui, à faire de telles randonnées. Mais, je le fais sans honte ni crainte de radoter. Jetez un coup d'oeil dehors : il y a eu une tempête de pots de peinture !

Le problème avec nous, pauvres humains — merci Villon ! —, c'est que nous avons toujours de bonnes excuses pour remettre à plus tard, sinon à jamais, des choses à faire, dussent-elles s'annoncer agréables. Ainsi en est-il des ballades d'automne : « Oups ! j'ai mal au dos ce matin », « On s'est couchés tard hier soir », « C'est vrai, l'as eu une grosse semaine au bureau », « Il n'y a pas plus d'essence dans le réservoir », « Il fait mauvais dehors », « On n'a pas le temps »...

Paresse, inertie, insouciance, nonchalance, comment appeler cela ?

Malhonnêteté peut-être. Comment peut-on dire sans rougir — c'est de saison — qu'on a pas le temps quand on a rendez-vous avec la beauté ? Quand la nature met ses atours, le temps de quelques valses dans le vent d'automne, sous un soleil qui ne veut pas encore partir vers l'hiver ? Oui, comment ?

Comment, en particulier, peut-on imputer la faute au temps maussade ? Mais il n'est pas maussade, le temps : il a des humeurs. C'est sain, les humeurs; ça garde un organisme en santé. C'est naturel. Comme la pluie, le vent, la température qui fraîchit.

La semaine dernière, j'ai dû faire deux aller retour Montréal-Québec en auto. À chaque fois, des aller-retour dans une même journée : parti tôt le matin, revenu en fin d'après-midi. Sous la pluie en plus, par l'autoroute, avec les camions-remorques qui vous éclaboussent derrière des rideaux d'eau. Le martyr.

Eh non ! ce ne fut pas le martyr annoncé. Deux fois, aller-retour, j'ai eu droit, pauvre humain fatigué, stressé, prisonnier de mon volant, du ruban d'asphalte glissant et d'un inflexible emploi du temps — encore lui —, à un extraordinaire spectacle. Hors de l'ordinaire.

Tout au long de l'autoroute 40, dites de la Rive-Nord, les arbres étaient déchainés, sans complexes. Peut-être étaient-ils sur l'acide, avec toutes ces pluies qui leur viennent du Midwest... Sous la pluie qui lavait le ciel gris, à travers des robes de brume qui estompaient les teintes, sous des flashes de soleil qui exacerbaient les contrastes, j'ai été ravi d'un bout à l'autre. Aller retour. Deux fois.



J'en oubliais le stress, la fatigue, les camions-remorques et leurs trombes d'eau. Mon horaire itou. À quelques reprises, je me suis arrêté en des haltes routières; j'ai relevé mon col d'imper, marché, senti le parfum des feuilles mouillées et le souffle de l'air, regardé à pleins yeux cette nature, toute belle et éphémère, qui me faisait ce cadeau.

Pour moi tout seul ? Allons donc. Vous n'en prenez pas un petit morceau, quelque part dans vos pupilles, dans vos sens, dans vos souvenirs ? Même si, soi-disant, le temps est maussade ? Et, s'il est beau, raison de plus !

Allez, prenez le vent ! Vers les Laurentides, la vallée de la rivière du Nord, celle de la Rouge, par les chemins détournés d'Argenteuil. Suivez le bord des rivières, qu'elles s'appellent la L'Assomption, le Saint-Maurice, le Richelieu ou autrement. Laissez-vous inviter par la Chau-

dière et remontez-la jusqu'au lac Mégantic; allez plus loin, jusqu'au sommet du mont Mégantic, pour voir plus loin et encore plus de couleurs. Partez vers Charlevoix, les Cantons de l'Est, le Bas-Saint-Laurent, le Témiscamingue, la Gaspésie, où vous voulez. Partez vers ces endroits que vous connaissez, que vous chérissez, ce lac, cette montagne qui signifie tant pour vous.

Partez ! et au diable ! s'il pleut ou vente, la beauté a tous les empires...



À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

QUÉBEC

LE MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Piscine intérieure, sauna, bains tourbillons, mini-golf, tennis, bicyclette, badminton, randonnées pédestres. **FORFAIT COULEURS** incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner et accès aux activités sportives: à partir de 72,00 \$ p.p. par jour, occ. double.

Aussi disponible: forfait incluant équitation. RÉSERVATION: (418-2551 ou 1-800-463-2841

LAURENTIDES / VAL-DAVID



Val-David 819-322-2020
Montréal 514-866-8262
Est de Mil. 800-567-6635
Toronto 416-889-7531
Fax 819-322-6510

PRIX DE QUATRE DIAMANTS

Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir

À 1 heure de Montréal — 70 chambres — Cuisine raffinée — 4 fourchettes — 5 fleurs de lys — Prestigieuse cave à vin — Sports de saison — 6 salles de conf., équip. audio-visuel complet — **FORFAITS VACANCES DISPONIBLES** — 2 repas par jour, semaine et fins de semaine.

C.P. 190 VAL-DAVID (QC) CANADA J0T 2N0 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (15 NORD) - SORTIE 76

ILE D'ORLÉANS



Au bord du majestueux fleuve. Une magnifique Auberge « 4 Fleurs de lys » où vous trouverez des chambres et une salle à manger « Cuisine régionale, grillade et fruit de mer ». Forfaits d'automne disponibles. Un site unique situé à St-François de l'Ile d'Orléans.

Pour information ou réservation: (418) 829-2735



ESTRIE / NORTH HATLEY

MANOIR HOVEY +++++
IIIIII

L'héritage d'un manoir ancestral, des jardins fleuris embaumant les rives d'un lac cristallin, hébergement et cuisine haut de gamme (5 fleurs de lys et 4 fourchettes), 35 chambres exclusivement décorées, la plupart avec vue sur le lac et les combinaisons de lit à baldaquin, balcon, bain tourbillon et foyer, 2 petites plages, piscine chauffée, tous les sports nautiques et tennis; **VOILA LE MANOIR HOVEY**, idéal aussi bien pour une halte que pour un long séjour. Forfaits-vacances à partir de 85 \$/pers./jour incluant souper, petit déjeuner, service, taxe et récréation. TPS en sus. Manoir Hovey, Lac Massawippi, North Hatley, Qué., J0B 2C0. Tél.: (819) 842-2421.

CHARLEVOIX



FORFAITS: Prix exceptionnel en semaine et fin de semaine à partir de 64 \$ p.p. (P.A.M.) par jour, occ. dbl. 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputées. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bain tourbillons. Boîte à chanson. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur du Baie St-Paul artistique. 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul (418) 435-2255.



Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits semaine et fin de semaine.

418-665-3731

AUBERGE LES SOURCES

Où? Nous allons à l'Auberge Les Sources encore cette année. Pour sa bonne table, son confort et ses prix.

+++++ IIIII

8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc G0T 1M0 (418) 665-6952

Un choix de qualité... Réservez tôt!

EN BREF...

Bouffe et écologie à Granby

GRANBY, où se déroule jusqu'au 12 octobre le 15e Festival gastronomique, vient d'inaugurer une piste cyclable, longue de 21 km, qui se rend à Waterloo. Départ du lac Boivin et sa fontaine, où se trouve également un Centre d'interprétation centré sur la vie animale en zone humide et sur le passage des oies blanches.

L'Action de Grâce à New York à l'auberge de jeunesse

QUEL QUE soit son âge, toute personne intéressée à visiter New York durant le congé de l'Action de Grâce peut séjourner à l'auberge de jeunesse située en plein coeur de Manhattan, dans un bâtiment historique. Ouverte 24 heures par jour, elle offre des chambres doubles à partir de 18,75 \$ la nuit. L'auberge, qui accepte les cartes de crédit, offre aussi des visites guidées gratuites de la ville ou la possibilité d'obtenir des billets de théâtre, de concert ou de *musicals* à prix réduits.

Renseignements : New York International AYH-Hostel, 891, Amsterdam Avenue, New York, N.Y. 10025, (212) 932-2300/2574 (télécopieur), ou Tourisme-Jeunesse, (514) 252-3117.

Hôtels à Montréal

UNE QUINZAINE d'établissements hôteliers de la métropole se sont regroupés au sein de l'Association des petits et moyens hôtels de Montréal, qui entend avoir 25 membres d'ici l'automne 1992. Les adhérents doivent compter moins de 90 chambres, avoir pignon sur rue sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, être membres de l'Office des congrès et du tourisme du Grand-Montréal et détenir un permis de location à la journée du gouvernement du Québec.

Renseignements : Jean Lamothe, Auberge de la Fontaine, président, (514) 597-0166.

Nouveau dépliant

LE 27 JUIN dernier, entré en vigueur une nouvelle loi et un nouveau dépliant sur les établissements touristiques québécois. Le ministère du Tourisme du Québec a récemment publié un dépliant qui en décrit sommairement la teneur. L'objectif du règlement est de préciser les catégories d'établissements assujettis à la loi et les normes d'application afin d'offrir aux voyageurs une garantie minimale de qualité dans les services offerts.

Renseignements : Direction des Communications, ministère du Tourisme du Québec, 1-800-463-5009.

CINÉMA

A l'heure du Yakuza

Le festival de Vancouver s'est trouvé : il est bien, il est calme et ne veut pas grossir comme le boeuf de Toronto ou de Montréal

Robert Lévesque

Envoyé spécial

VANCOUVER — ENTRE le pop-corn et le cappuccino, le festival du film de Vancouver ne se cherche plus : il s'est trouvé, il est bien, il est calme, et ne veut pas grossir comme le boeuf de Toronto ou de Montréal ; il fait sa grenouille heureuse et sans ambition de taille. Son public est le plus décontracté du monde, où le vieux jean et le chandail qui a de l'âge valent toutes les nouveautés. Jamais une plainte dans une demi-heure de retard : le stress, connais pas, même devant les « yakuza », ces thrillers japonais des années 60 qui font fureur à la Cinémaheque. Bref, plus désinvolte, tu meurs.

C'est ce public, d'abord, qui attire le regard à Vancouver. Lorsqu'on débarque pour la première fois dans ce festival du film, on y fréquente une foule jeune, curieuse, prête à tout, qui ne s'enflamme pour aucun film, fut-il génial, mais qui les regarde tous avec l'attention la plus intense, du yakuza hyper-violent et sanguinaire à la fresque intellectuelle portugaise, façon Manuel de Oliveira. On suppute longuement avant tout film (ils démarrent régulièrement en retard), on discute à peine après et on va poser sa dégaîne dans quelque Pub bien famé.

Il faut dire que ce festival, qui a dix ans, est coulé main pour son public. Alan Franey, le jeune quadragénaire qui le dirige, est le pur type du cinéophile. Il aimait une salle art et essai à Vancouver avant de prendre en main, il y a trois ans, le festival qui sortait d'une crise de croissance et de l'échec d'une édition ambitieuse au moment de l'Expo 86. Il en a fait, toutes prétentions mises de côté, un vaste ciné-club populaire où le public de Vancouver, inondé par la production américaine à l'année longue, a l'occasion de voir chez elle ce qui se filme ailleurs.

On s'enfonce donc dans les sept salles en 16 jours, des salles disséminées à travers la ville, assez loin l'une de l'autre, et l'on se tape le cinéma du monde. Avec des quantités de popcorn invraisemblables, de l'humour égale, tout le temps devant soi, et l'appétit solide, Vancouver, c'est la quintessence d'un des deux volets du festival de Montréal. Un festival pour le public. On y est arrivé parce

que la nouvelle direction du « Vancouver Film Festival » a volontairement mis de côté le volet professionnel, son néfite stressé de vedettes (ici, il n'y en a pratiquement pas), son marché du film, et la préférence vorace à occuper une place sur la carte des festivals mondiaux.

Festival sans tralala médiatique, sans conférences de presse ou presque, la manifestation de Vancouver trouve son pied en étalant un menu cinématographique de choix concocté par huit programmeurs-cinéphiles qui ont retenu environ 250 films pour sept sections (chacune a son programmeur qui signe les textes au programme). Les plus importantes sections sont « Cinema of our Time » (74 films), « Cinema of the Pacific Rim » (38 films) et « Canadian Images » (27 films). On peut voir aussi 13 films du nouveau cinéma allemand, 9 films sous l'appellation « The Best of Britain », une section sur le cinéma fantastique des années 30 et 40, et quatre de leurs oeuvres, dont *Singin' in the Rain*. Vancouver privilégie le scénario. Le seul prix remis dans ce festival non compétitif est un prix du meilleur scénario ! Idée brillante...

« Cinema of the Pacific Rim » est le volet le plus particulier de Vancouver. Son programmeur, Tony Rayns, parcourt l'Asie et les pays du Pacifique pour sélectionner ce qui devient la première grande étape du cinéma asiatique hors d'Asie. De la Corée du Sud, cette année, Tony Rayns, présente, avec des films de Park Kwang-Su et Lee Myung-Se, ce qu'il annonce comme le nouveau cinéma coréen. Avec les « yakuza » des années 60, Tony Rayns fait oeuvre d'historien du cinéma ; il a en effet eu la main heureuse en retenant pour Vancouver une douzaine de ces films d'un des grands noms du cinéma japonais, méconnu à l'étranger, Seijun Suzuki.

Passionné par ce cinéaste boulimique qui a été le maître du thriller japonais dans les années 60, ces films outreanniers que l'on nomme là-bas « yakuza » (le gangster nippon), Rayns soutient que Seijun Suzuki est un cinéaste à l'égale des Mizoguchi et Kurosawa. Attaché à la fameuse usine de films Nikkatsu (qui le congédia en 1967), Suzuki tournait au moins cinq films par an. Au moment où Leone faisait ses spaghetti wes-

tern en Espagne, Suzuki créait le sushi thriller ! Dans ce cinéma feuilleton, axé sur l'action la plus abondante possible, sur la violence contenue, Suzuki avait réussi à créer une prodigieuse esthétique de la destruction. Un monde où les forces vives de l'homme, disait-il, sont des forces de destruction.

Dans ces films, que l'on se tape à tous les jours à 16 heures à la « Pacific Cinematheque », on voit grouiller un monde étrange de gangsters tous en costards-cravates, petit mouchoir blanc qui dépasse de la pochette de veste, des impeccables qui ne font pas un pas sans tuer quelqu'un, qui se servent de coupe-papier pour creuser dessous les ongles, véritable armée en gabardines qui traverse l'écran pour casser son prochain avant que celui-ci ne le casse. Étrange monde, expressionnisme du crime, les 12 yakuza de Seijun Suzuki se croquent un par un, crus, et vous laissez avec des appétits troubles pour la soirée. C'est néanmoins une découverte de ce Vancouver 91.

Dans l'autre grande section, « Canadian Images », dont je vous parlerai dans un autre article cette semaine, signalons tout de même tout de suite un film au bord du chef d'oeuvre, celui de Atom Egoyan que l'on a pu voir au festival de Montréal, un film qui est une des rares grandes réussites internationales du cinéma canadien anglais. Après *Family Viewing* et *Speaking Parts*, *The Adjuster* prouve hors de tout doute qu'Egoyan est le cinéaste le plus talentueux au Canada.

Parmi les films vus depuis mon arrivée à Vancouver il y a, catégorie « gros morceaux », en plus du Egoyan, le remarquable essai philosophique du Portugais Manuel de Oliveira, l'auteur de *Mon caçu* à Montréal. Oliveira s'est inspiré très librement de la *Divine Comédie* de Dante pour produire un très impressionnant travail de mise en scène (il y a Maria de Medeiros) et une remarquable allégorie sur le sort du monde. Dans un asile, des individus errent, vivent leurs rêves et rêvent leurs vies, alors qu'une pianiste omni-présente (c'est Maria Joao Pires) joue des sonates de Chopin, musicien de l'exil. Il y a à l'Adam et Eve, un frère Karamazov que son frère viendra visiter, Jésus, un assassin, et le directeur qui finira par se pendre. On entre, on sort, on discute, durant

deux heures. Manuel de Oliveira crée la plus singulière apocalypse du présent. Un film génial.

Gus Van Sant prouve, après John Cassavetes, que le cinéma indépendant américain peut survivre aux USA d'Hollywood. Après son remarquable *Drugstore Cowboy*, voici *My Own Private Idaho*. Remarqué à Venise, où River Phoenix a obtenu le prix du meilleur acteur, ce film de Van Sant va connaître une forte carrière commerciale alors qu'il est d'une qualité et d'une sensibilité inhabituelles dans le cinéma américain, qu'il met en scène deux prostituées mâles dont l'amitié va se rompre. River Phoenix et Keanu Reeves y sont extraordinaires de vérité. Le film se veut la réplique du *Henri IV* de Shakespeare dans le monde des prostituées d'une petite ville américaine, et l'intention un peu appuyée affaiblit légèrement un film par ailleurs impressionnant. Van Sant apporte au cinéma US un regard décomplexé dans le monde des marges, de la délinquance, de la dérive. On n'a pas vu depuis Cassavetes un tel réalisme du regard et une telle pertinence de l'observation.

Un mot sur la campagne électorale en Colombie-britannique. On s'en soucie peu, les jeux semblent faits, les sondages annoncent une victoire du Néo-Démocrate Mike Harcourt sur la première ministre sortante qui a pris au pied levé le fauteuil de Bill Van Der Zalm, Rita Johnston. On la persifle, au festival, en la nommant « Educating Rita ». Cinéma oblige. Dans la seule production anglaise ou le Canadien est décontracté, où il mange tranquillement ses popcorn en regardant des « yakuza », on ne s'en fait pas pour si peu. Les « Socrés » (le Social Credit Party) sont allés trop loin dans la corruption ? Van der Zalm s'est fait la malle ?

Vous verrez le 17 octobre... me disent mes informateurs à l'heure du yakuza... « Educating Rita » aura tout son temps pour se faire une instruction... Il faut se méfier des décontractés, ils aiment l'action plus qu'on ne le croit. Pour eux, Bill Van der Zalm, Educating Rita et les Socrés ont soudain les gueules du clan Nomoto dans *Youth of the Beast*, 1963, 92 minutes... Dans Vancouver l'Asiatique, il y a des coeurs durs sous les vieux chandails.

L'Acadie se comprend à mi-mots

Myriame El Yamani

Collaboration spéciale

DE FRANCE DAIGLE à Gérard Leblanc en passant par Frédéric Gary Comeau et Serge Patrice Thibodeau, qui vient de recevoir le prix de littérature France-Acadie, les mots s'écrivent, se croient parfois pour dire le Moncton de tous les jours ou raconter le déracinement et l'exil. Existe-t-il une littérature acadienne ? Quel rôle peut jouer le roman dans l'évolution de la société ? Pourquoi le cinéma, relativement nouveau en Acadie, a-t-il comme un peu court-circuité la production littéraire ? Telles étaient les questions qui ont surgi lors de la table ronde sur la vision d'une littérature acadienne. « Si la littérature sert à formaliser quelque chose en état de symptômes », comme l'affirme Herménégilde Chiasson, cette table ronde était l'occasion de saisir les horizons très différents qui animent cette jeune création littéraire. Il ne faut pas oublier que les Éditions d'Acadie fêteront l'année prochaine leurs 20 ans d'existence, alors que les Éditions Perce-Neige n'ont que 10 ans.

Jeune, mais insolite, parfois douloureuse ou nostalgique, la littérature acadienne refuse de se classer en genres. Elle cherche plutôt à nous faire découvrir un territoire, un espace vital à protéger en tant que minoritaire, le registre du souffle poétique qui nous transporte dans un autre imaginaire. C'est sans doute France Daigle qui semble le mieux incarner cette recherche de l'histoire à conter, de cet espace qu'on laisse vide comme pour mieux le remplir de notre propre émotion. De *histoire de la maison qui brûle à la beauté de l'affaire*, son dernier roman-poème, on parcourt à chaque fois de nouvelles variations sur sa vie de femme dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Cette fois-ci, c'est le rapport tortueux au langage, avec « cette envie d'entendre notre langue et de la vivre et qu'il soit possible d'écrire et de garder ce plaisir à Moncton, là où je suis bien », souligne-t-elle. Le trio qu'elle propose dans *la beauté de l'affaire* pose les voix et gestes du sens qui l'importe et qu'elle veut communiquer. « Il y a l'épouse de l'architecte, qui connaît son mari mieux que lui-même peut-être, c'est comme la sagesse silencieuse. C'est un rôle acceptable et accepté. Il y en a une autre, un peu une hystérique, parce qu'elle prend la parole », explique-t-elle. Entre les deux nous retrouvons l'architecte qui « s'en va sur une île à bâtir une clôture » et qui « ne bavardait en fait jamais. Il n'aime pas

ce côté expérimental de la communication ».

Le Cahier des absences et de la *décision*, le premier recueil de poèmes d'Hélène Harbec orchestre un tout autre registre, « ce besoin vital de donner sens à ma vie par la création littéraire dans un monde où la parole des femmes a encore peu de place », souligne-t-elle. Tour à tour bulles, restes de table, rangée de maisons, fissures, l'heure, le drap dans le vent, on entre par petites touches discrètes dans un territoire d'émotions vives mais dont la présence féminine s'affirme ouvertement. « Femme/chaque fois/que les tiroirs s'ouvrent/ tu laisses échapper/ le mot de la fin », écrit-elle et car ces formes de berceuses ne sont pas toujours là pour nous rassurer.

Si l'Acadie plurielle se conjugue à plusieurs voix, celle du poète Gérard Leblanc en est une profondément urbaine. C'est Moncton bien sûr, mais aussi Paris, Los Angeles, New York. La ville continue de l'habiter, mais de manière plus tendre, moins angossée. Dix ans ont passé depuis son premier recueil de poésie. Comme un otage au quotidien, qui nous transposait dans l'urgence de survivre et de vivre une acadiennité à fleur de peau, exacerbée. L'errance, les voyages restent encore très présents dans son nouveau recueil, les matins habitables, mais on y croise plutôt l'errance intérieure de l'auteur, les matins où le soleil tombe sur la table de la cuisine. Moncton, ville de passage, vaste, insaisissable, morne aussi parfois, on la découvre ici pleine de chaleur, à l'écoute des rapports amoureux, de l'autre, presque apaisante. « Moncton devient une ville d'amitié profonde, une ville de résistance quelque part aussi. Mais je ne me sens pas martyr de vivre là. Ce qui me passionne, c'est de voir se mêler plusieurs générations d'écrivains et de poètes, qui sont passés du cri de dire les rochers de solitude, comme Raymond Leblanc, à celui de vivre en accord avec notre environnement », explique-t-elle.

En fait l'ensemble de ces oeuvres commencent à nous parler du présent de l'Acadie, et même si le parcours est sinueux, il n'en demeure pas moins une marque de cette quadiennité, sans cesse à renouveler et à changer. Si l'envie vous prend de vous plonger dans cette atmosphère, *Rumeur publique* de Rino Morin Rossignol, ancien rédacteur en chef du quotidien *Le Matin*, est une bonne source d'information et d'impressions sur cette période trouble que fut l'après-Évangéline, le quotidien mort en 1982.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. GAETAN DUFOUR. Partie défenderesse. Le 22 octobre 1991 à 10h30 de l'avant-midi au 560, rue Mullins, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GAETAN DUFOUR, saisis en cette cause, consistant en : bureau, matelas, lits, abat-jour, lampes, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ET/OU CHEQUE VISE. Informations : MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. DAME ALINE RICHARD, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

Ca, ça fait du bien!

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

MEDI-GESTION DE MONTREAL INC.

Prenez avis que la compagnie MEDI-GESTION DE MONTREAL INC. DEMANDERA à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 octobre 1991.

Procureur de la compagnie Harry Blank, C.R.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. DAME ALINE RICHARD, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. DAME ALINE RICHARD, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

Ca, ça fait du bien!

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

Ca, ça fait du bien!

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

Ca, ça fait du bien!

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION. Prenez avis que la compagnie « Magasin d'escompte Sunny Inc. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 octobre 1991.

Le procureur de la compagnie, CARL ST-PIERRE, notaire.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

Ca, ça fait du bien!

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

Ca, ça fait du bien!

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-92-00963-912. DÉMÉNAGEMENTS ALF. FILLES DE MONTREAL INC. (LE CLAN PANNETON). Partie demanderesse. vs. MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 961-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUSSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Basile, Qué., J3V 5Y6, Montréal, le 8 octobre 1991.

Ca, ça fait du bien!

AVIS PUBLICS

HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi: Réservation avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi: Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau, tél.: 286-1200

Westmount

AVIS PUBLIC DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

ÉLECTION DU 3 NOVEMBRE 1991

AVIS PUBLIC est par les présentes donné:

1. Que la liste électorale de la ville de Westmount a été déposée au bureau de la ville de Westmount le 4 octobre 1991. Elle fera maintenant l'objet d'une révision.
2. Que les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrits sur la liste électorale sont les suivantes:

- Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le 1er septembre 1991:
- est âgée de 18 ans ou plus;
- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter selon la loi;

est, depuis au moins 12 mois, soit domiciliée sur le territoire de la ville de Westmount, soit propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la ville de Westmount, soit occupant d'une place d'affaires située sur le territoire de la ville de Westmount.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'une place d'affaires occupée par des occupants, seul le copropriétaire ou le cooccupant, désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants qui sont électeurs de la ville de Westmount le 1er septembre 1991, a le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme propriétaire de l'immeuble ou occupant de la place d'affaires.

Ne peut être désigné

MUSIQUE ACTUELLE

Le rock au Festival international de Victoriaville

Ginette Bellavance

IL Y A de nombreuses années que le Festival international de musique actuelle de Victoriaville s'intéresse à l'évolution du rock d'avant-garde, alternatif ou underground. Cette année, plusieurs pays viennent nous présenter les dernières transformations et les plus récentes créations de cette musique « familière » croit-on qu'est le rock. De la France, *Ferdinand et les philosophes*. Du Québec, *Justine* et *Locomotive* de André Duchesne. Des USA, *Doctor Nerve*, *Ursa's Door* de Zeena Parkins et *Non Credo* (avec une touche suisse). Du Japon, *After Dinner*.

Une question qu'on se pose maintenant et à laquelle on ne pourra répondre qu'à la fin du Festival : autant pour le public que pour les créa-

teurs, est-ce que le couple rock-musique actuelle est une relation réelle, crédible, viable. Et cette question, ce sont les musiciens eux-mêmes qui la font surgir en décrivant leurs trajets, leurs influences et leurs recherches. On dit de *Ferdinand* que ça n'est pas du punk, ni non plus du revival. On choisit « chansons musclées ». Ce « prototype du rock'n roll européen » nous rappelle qu'il emprunte au blues, au gospel, au folklore d'Europe centrale, à cheval sur le swing et le jazz, en passant par un tango de la tradition du cabaret. En bout de ligne, *Ferdinand* nous propose un rock classique, avec ce qu'il faut d'inventions, d'audace et de folie, pour faire partie de la famille des musiques alternatives. André Duchesne lui, n'aime pas du tout qu'on emballage *Locomotive* dans, comme il le dit, « la grande boîte de la musique ac-

tuelle ». « C'est bien correct d'avoir une étiquette, mais moi je ne m'identifie pas, par exemple, à la SMQ. Je ne suis pas le gars à inventer des concepts, des idées de formes « flyées »... Par contre j'adore créer des atmosphères, des décors musicaux qui me ressemblent... et qui sont toujours inspirés du rock. Parce que pour moi, la rythmique c'est un élément super important. » Duchesne nous parle de ses racines : le rhythm and blues, Jimi Hendrix, James Brown, King Crimson, Bartok, Stockhausen, le country, le western... et lest trains à vapeur. Parce que *Locomotive*, c'est du rock ferroviaire. « Dans *Locomotive*, il y a un univers électroacoustique, fait de sons de vieux engins à vapeur, sur lesquels on improvise et autour desquels on crée des textures de train.

Toute cette mécanique m'a inspiré un système de rythmes qui s'emboîtent, font tourner et avancer mon rock ferroviaire. »

Justine n'afectionne pas non plus « l'étiquetage ». Joane Héту, porte-parole du groupe, nous décrit *Justine* comme une musique sans références... qui puise dans le rock, le jazz, les musiques ethniques, dans le rien... et dans le courant newyorkais d'improvisation hybride. « Pour moi c'est ça la musique actuelle : une musique de communication influencée par la connaissance extraordinaire que nous avons maintenant des musiques qui se font partout dans le monde. »

Pendant que *Non Credo* s'amuse à teinter leur rock de musiques de film de dessins animés, de rythmes latins et de sonorités des trompettes de l'Armée du salut, pour nous donner

ce que les critiques ont appelé le « postneoclassical/futurist/atmosphérique bag », *Doctor Nerve*, se présente comme un groupe de fusion qui, selon Alain Gagné du FIMAV, « mélange les acquis du jazz (sections de cuivres et vibraphone) et ceux du rock (batterie très rock, voire punk et guitare saturée) ». *Docteurs sur les nerfs*, poursuit Alain Gagné, a « une section rythmique évoquant le massacre à la scie... »

Et c'est *After Dinner* du Japon qui aura le dernier mot de cette neuvième édition du FIMAV. Un véritable mariage de l'Est et de l'Ouest, où les instruments traditionnels japonais côtoient guitare électrique et percussion, dans une synthèse de rock d'avant-garde et de musique classique du Japon.

Décès d'Elca London

ELCA LONDON, propriétaire de la réputée galerie portant son nom rue Sherbrooke ouest, vient de mourir du cancer à 61 ans. Personnalité fort respectée du milieu des arts visuels de Montréal, Elca London fut notamment présidente du *Professional Art Dealers Association of Canada* (PADAC), de 1989 jusqu'au printemps dernier.

La mort d'Elca London a porté un choc à tout le milieu. Barbara Silverberg, directrice d'une galerie d'art voisine, l'a décrite comme un modèle et une source d'inspiration pour ses collègues. « Son sens de l'éthique, sa chaleur, ses qualités humaines étaient uniques », disait-elle.

Elca London était psychologue de formation, mais l'art fut toute sa vie, sa passion.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TELEPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

AUTEUIL, canadienne 13 pièces, garage, réduit 147 000 \$. 622-5614.

BORD DE L'EAU, sur rive des Prairies à Roxboro (navigable), maison 3 chambres, terrain 5500 pi. ca. Occupation immédiate. 199 500 \$. 684-5987 ou 685-3630

CARIGNAN

Maison split-level, située sur la route 112. Terrain commercial 18 248 pi. ca. demande 145 900 \$. 1-586-1073

LAVAL, bord de l'eau, près golf, grand bungalow, foyer, 5 chambres, grand terrain avec brise continue, 249 000 \$. 336-3899

LAVALTRIE, bungalow neuf, 2 c.c., possibilité d'une 3ème, garage, grand terrain, 125 000 \$. 1-586-1073

NOUVEAU BORDEAUX Triplex tranquille, bien situé, excellent état, près services, prix réduit. Pas d'agent. 331-3241

OUTREMENT duplex de prestige en pierre, près métro, Stanislas, Université, Terrain super. Agents s'abstiennent. 595 000 \$. 276-6220 — 270-6676

OUTREMENT, cottage déd. pierre, deux frontales, grand jardin, maison prestigieuse. 277-0459

OUTREMENT, maison de ville, boul. Mont-Royal, 4 chambres à coucher, foyer, terrasse privée, 2 places de garage chauffé. 342-5401 ou 731-0777

ST-HUBERT Split 1987, 2 chambres, garage, très bien situé, limite de Longueuil, près base militaire et des Haies Longueuil. 443-3959

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bois, style Nouvelle-Angleterre, 3 c.c., cottage, foyer, garage, piscine creusée, 8000 pi. ca. Les Immeubles SV (1990) inc. 491-5232 ou 960-9634

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

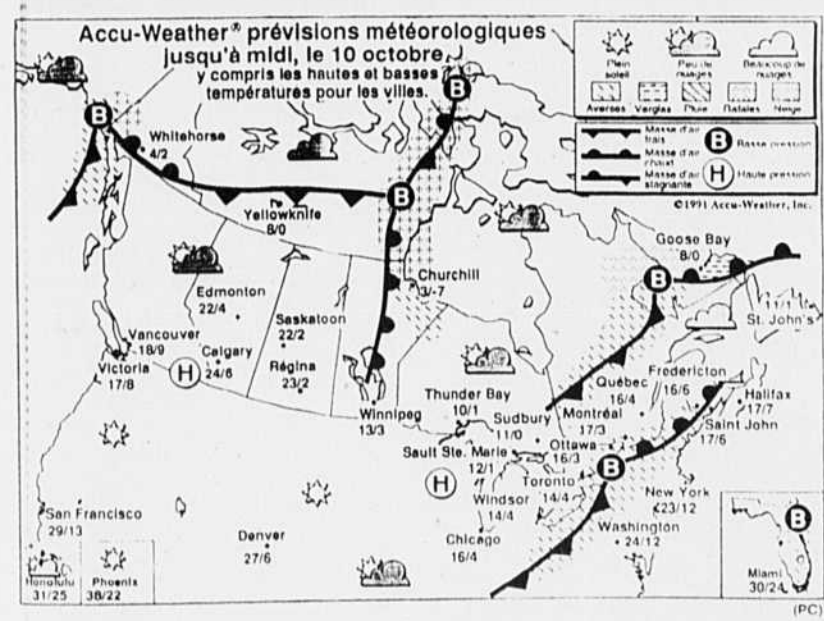
103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC ORFORD, grande maison meublée à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000\$/mois. Saison hiver et/ou été. 2000\$/mois tout compris. 1-291-2568

LA METEO



Situation générale: une dépression en provenance des Grands Lacs apportera nuages et pluie dans la plupart des régions. Après le passage de ce système, le temps sera un peu plus sec. Les températures, qui voisineront les normales aujourd'hui, chuteront de quelques degrés demain.

MONTRÉAL

Pluie débutant tôt en matinée (probabilité de 100 %). Max.: 13. Demain: ciel variable. LEVER DU SOLEIL 7 h 03 COUCHER 18 h 18

QUÉBEC

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: pluie débutant tôt en matinée (probabilité de 100 %). Max.: 13. Demain: ciel variable. Estrie: pluie débutant en matinée (100 %). Max.: 14. Demain: éclaircies. Hull: pluie débutant en matinée (100 %). Max.: 13.

Demain: ciel variable. Abitibi, Temiscamingue et réservoirs Cabonga et Gouin: possibilité d'averses (30 %). Max.: 8. Demain: ennuagement. Pontiac, Gatineau, Lièvre et Laurentides: pluie intermittente (100 %). Max.: 11. Demain: ciel variable. Beauce et Québec: pluie débutant en matinée (100 %). Max.: 12. Demain: ciel variable. Saguenay et Lac-St-Jean: pluie intermittente en après-midi (80 %). Max.: 11. Demain: nuageux avec éclaircies. La Tuque: pluie intermittente (100 %). Max.: 11. Demain: nuageux avec éclaircies. Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: pluie débutant tard en après-midi (80 %). Max.: 13. Demain: pluie cessant en matinée. Gaspé et parc Forillon: pluie débutant en soirée (70 %). Max.: 14. Demain: pluie intermittente. Baie-Comeau et Sept-Îles: pluie en soirée (70 %). Max.: 12. Demain: pluie intermittente. Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest, ciel variable. Max.: 9. Demain: pluie. Secteur à l'est de Natashquan: averses cessant en matinée (60 %). Max.: 8. Demain: pluie. Source: Environnement Canada

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

A NOTRE-DAME-DES-BOIS: canadienne 2 ans, semi-fini, terrain 50 acres, 60 000 \$, 819-888-2605

A STE-ADELE près Chantecrier. Belle propriété et grand terrain, 600 pi. ca. Vue magnifique. 769-6455

BORD LAC MEMPHRÉMAGOG ESTRIE. Choix de 5 condos luxueux, meubles, piscine, tennis. À partir de 95 000 \$ à 300 000 \$ (819)843-8520.

CANTONS DE L'EST

Près de Magog, site enchanteur, domaine superbe de 36 acres pour ceux qui raffolent de l'équitation. Managé pour chevaux, maison de style, piscine intérieure, garage double. 1-819-567-0945 ou 1-819-876-5842.

MONT ST-SAUVEUR, condo 2 c.c., meubles, foyer, valeur 120 000 \$, 98 000 \$. Pauline Huot, 469-2230

MONTAUBOIS Canadienne, 7½ pi. c., sous-sol non-fini, plage à 4 min, tennis à 3 min., à 10 min. du Mont Olympia et golf. 130 000 \$ incluant mobilier. 843-4449, 1-563-1532.

PRÉS ST-DONAT, 5 app., foyer, système chauffage air chaud, s/sol 9 pi., terrain 1500 pi. ca., gazon, près lac, (514) 882-2707.

ST-REMI (20 km St-Jovite), à vendre ou à louer, moderne, retiré, 4 c.c., s/sol fini, 115 000 \$, 437-9754.

ST-SAUVEUR, Aubaine, 2 cottages déd., près pentes de ski, vue panoramique. Lina 681-8387, Roger 665-2883, LOCAL CRTR.

TROIS-RIVIÈRES, 5 logements: 3 X 4, 2 X 3, 3½, briques, fenestration et couverture neuves, revenu annuel brut: 18 420 \$, 819-374-0482.

105 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

113 Propriétés à l'extérieur de Montréal

OUTREMENT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 581-5024

118 Copropriétés à vendre

OUTREMENT, boul. St-Joseph O., superbe 4½, 1067 pi. ca., du cachet, du soleil, belles boisées, 2 ch. fermées, piscine, cuisine équipée, grand salon, 172 000 \$. 275-3863.

LAURENTIDES, Lac Labelle, grand bungalow meublé, 3 c.c., hiver/été, superbe terrain paysager, accès au lac avec qual. Endroit rêvé pour amateurs de sports ou retraités. 64 000 \$. (514) 684-0527, (819) 886-3172.

129 Chalets à vendre

LAURENTIDES, Lac Labelle, grand bungalow meublé, 3 c.c., hiver/été, superbe terrain paysager, accès au lac avec qual. Endroit rêvé pour amateurs de sports ou retraités. 64 000 \$. (514) 684-0527, (819) 886-3172.

137 Maisons de campagne à louer

DOMAINE PRIVÉ, 20 min. de Tremblant, 5 c.c., foyer, équipé, 5000 \$/saison. 272-3575 ou 819-322-6999.

ST-LAURENT, chalet neuf, 3 chambres, 2½ s/bains, foyer, hiver 4300\$. (819) 888-2825, (819) 326-3512.

141 Maisons de campagne à vendre

ESTRIE, bord de l'eau, maison centenaire 8 pces, ou à louer. 819-826-3016, 819-826-5748.

ESTRIE, SAWYERVILLE, maison 1860, entièrement rénovée, site privilégié, solaire passif, verrière, garage attenant, 2 s/bains, plantations, 2 acres, 119 000\$. 819-889-2587.

145 Terres, fermes à vendre

RÉGION ST-JEAN-SUR-RICHÉLIEU, terre

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

LE QUÉBEC À BOUT DE SOUFFLE

3— Les combattants illégitimes

Éric Lefebvre

L'auteur est étudiant en science politique à l'Université du Québec à Montréal. Ce texte sur la langue est le troisième d'une série de six essais thématiques préparés pour LE DEVOIR par un groupe d'étudiants en sciences humaines de l'UdM et de l'UQAM.

— C'est inouï... Je n'ai pas pu remettre le moindre petit scandale.
— Je m'en doutais... Mais avec ton expérience, tu pourrais en inventer un...
— Inventer un scandale ? Mais c'est scandaleux ce que vous me demandez là ?
— Imzougoud, Scandale à Bagdad

AU QUÉBEC, le décalage qui existe entre le statut de la langue française et la qualité de sa pratique par les jeunes rend ces derniers illégitimes à défendre l'essence et les dispositions du premier.

Des pas vers un aménagement linguistique

Si la volonté du peuple québécois à protéger sa langue et à en raffermir les bases prend racine dans le contexte géopolitique de notre province, l'histoire possède également sa part de responsabilités. Cloisonné pendant des décennies dans l'arène ecclésiastique, le parler québécois dénotait un usage folklorique exclusif aux bas échelons de la vie commune. L'anglais, quant à lui, embaumait la finance, l'économie et la raison sociale des commerçants dignes de ce nom. Perpétuée artificiellement et souvent même valorisée, cette domination allait peu à peu tomber de son socle.

Si le statut légal de la langue a rapidement évolué au cours des trente dernières années, la qualité de son usage est loin d'avoir suivi.

Dès le début de la Révolution tranquille, la population, se fondant sur son rapport majoritaire, demanda justice à l'égard de sa langue. Pareillement à l'État, cette dernière devait s'épanouir et l'on exigea de nos législateurs qu'ils la prennent en main. Ceux-ci emboîtèrent le pas aux manifestants; d'abord en 1969 (loi 63), ensuite en 1974 (loi 22) puis, finalement, en 1977 (loi 101, Charte de la langue française).

Bien que maintes fois amendée, la Charte constitue l'essentiel de l'aménagement linguistique actuel. Elle illustre, dès son préambule, la volonté de l'État de clarifier le statut de la langue, en faisant en outre du français « la langue de l'État et de la loi, aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ». La société québécoise connaît donc, depuis 1977, d'importants bouleversements. Dans le domaine public, les communications en tous genres se tiennent obligatoirement en français. L'entreprise privée se voit contrainte d'afficher, de passer des contrats et d'annoncer dans cette langue. Les immigrants doivent, sous certaines réserves, suivre l'enseignement dispensé dans la langue officielle.

De plus, on institua par la loi 101 la



surveillance du fait français : d'abord par l'action ministérielle (le pouvoir exécutif comporte un ministre délégué à l'application de la Charte), mais aussi par le travail d'organismes divers créés par la loi.

En définitive, l'adoption de la loi 101 donna au Québec les leviers législatifs nécessaires et les institutions pertinentes afin d'assurer cette volonté, plusieurs fois exprimée, de vivre dans un milieu soumis spontanément ou par coercition à la cause linguistique de la majorité.

Le désastre linguistique

Si donc le statut de la langue a rapidement évolué depuis trente ans, la qualité de son usage, notamment par les jeunes, ne l'a pas fait au même rythme. Loin de là. En effet, les études sur la question confirment sans équivoque le désastre en matière de pédagogie linguistique.

Parmi les élèves qui parviennent au cinquième niveau du secondaire, 47,9 % échouent aux « critères de forme » des examens du ministère de l'Éducation du Québec (chiffres de l'épreuve de mai 1989). Par ailleurs, 26,6 % de ces finissants commettent — pour l'orthographe et la grammaire uniquement — 24 erreurs ou plus dans une composition de 500 mots. Toujours en rapport avec les fautes d'orthographe et de syntaxe, 53,4 % n'atteignent pas le seuil de réussite, généralement fixé à treize fautes par le MEQ. En ce qui a trait à la structure des phrases, 46 % ne satisfont pas aux exigences (tous jours de 13 fautes ou moins).

En moyenne, les élèves écrivent une faute à tous les 15 mots. Ces mêmes études révèlent une incompréhension et une méconnaissance des fondements même du code gram-

matical. Les enseignants, pour leur part, confirment la chose : 81 % d'entre eux attestent que les jeunes ne savent pas bien écrire, alors que 55 % sont d'avis que leurs élèves ne parlent pas de façon adéquate (*Le français à l'école, aujourd'hui et demain*, Conseil de la langue française, 1987).

« L'enseignement de la langue se révèle être un chaînon faible de la stratégie d'aménagement linguistique québécoise », conclut une étude menée par le Conseil de la langue française. Le chaînon faible, c'est que l'État du Québec faillit, encore et toujours, à son devoir de transmettre aux élèves une connaissance linguistique suffisante. Il a cru, à tort, qu'un statut officiel collé à la langue favoriserait son apprentissage et insuffirait à nos étudiants — par une quelconque force naturelle ou surnaturelle — une motivation envers l'étude de sa grammaire et de sa syntaxe... Or, s'il n'existe pas de lien causal entre l'un et l'autre, nous croyons que la piètre utilisation du français nuit, par extension, à ses dispositions légales.

Les jeunes dans le débat

En 1985, le Conseil de la langue française réunissait un groupe de jeunes afin qu'ils discutent et se prononcent sur la situation linguistique qui prévalait au Québec. Ceux-ci affirmèrent à cette époque « qu'ils ne s'étaient rarement, sinon jamais, posé la question de l'avenir du français (...) et se demandaient même ce qu'ils venaient faire à de pareilles réunions sur un tel sujet ». Le Conseil conclut que « les jeunes francophones ne ressentent pas d'insécurité (...) (La langue) est vue par les jeunes comme un outil de communication, sans référence explicite à ses

racines et à son histoire; et la question de la langue n'est pas une priorité » (*Les jeunes et l'avenir du français au Québec*, Conseil de la langue française, 1985).

Le 22 décembre 1986, la Cour d'appel du Québec jugeait *ultra vires* l'article 58 de la loi 101, réglementant la raison sociale des entreprises. Le gouvernement du Québec, décidant de faire appel en Cour suprême, plusieurs organismes s'immiscèrent au débat et réussirent à mobiliser l'opinion publique. On revendiquait alors du premier ministre Bourassa qu'il ait recours à la clause *nonobstant*, dans l'éventualité d'un jugement renouant avec celui de 1986. À l'automne 1988 donc, quelques mois avant le jugement final, se tint dans les rues de Montréal une manifestation regroupant plusieurs milliers de citoyens, dont un nombre important de jeunes.

Cette volte-face de la pensée étudiante, par rapport à la survie du fait français au Québec, indique que les jeunes combattants se servent avant tout de cette polémique comme moyen. De fait, plusieurs l'auront remarqué, de gestes politiques qu'elles devaient signifier, les marches pour la loi 101 devinrent pour ces jeunes sympathisants l'occasion de réunir une bande, de se faire remarquer et de décharger leur trop-plein d'énergie : attitudes caractéristiques de l'adolescent.

Mêlés à cette effervescence, surgissent des slogans boiteux, voire même vulgaires (plusieurs graffiti exposaient des messages du genre *Québec français tabarnak*, ou *Va chier l'Anglais sale*), doublés d'un discours mal articulé et mal argumenté. Rien de surprenant si l'on

suppose que la fin poursuivie par le jeune combattant n'est pas le français en tant qu'héritage menacé. Prise comme moyen, la défense de nos droits linguistiques n'exige rien d'autre que quelques cris barbares et quelques pancartes felleuses. Nul besoin de bien savoir parler ou écrire, si la francophonie n'est que prétexte à la fête.

On objectera que le résultat demeure le même : peu importe ses motifs, une foule reste une foule, et donc un outil de pression efficace. Regardons les choses autrement.

Un combat légitime ?

Le langage représente, au sein d'une société, l'outil de communication par excellence. Une langue raffinée et articulée demeure, jusqu'à preuve du contraire, le lot et la richesse des peuples civilisés. Autant le dialecte restreint la pensée, autant le langage riche exploite, suscite et précise les idées qui, avant toute autre chose, contribuent à l'avancement des collectivités. « Pour échanger entre primitifs, une langue de primitifs suffit : les animaux se contentent de quelques cris », disait le Frère Untel.

En négligeant de faire du français d'ici un outil d'échange entre les individus, c'est tout le peuple québécois qui en souffre, et ce, de deux manières.

Tout d'abord parce que cela prive l'élite qui seule pourra jouir des vertus du bon langage. Ainsi, limiter le « savoir-dire » et la faculté de s'exprimer à une couche de la population, cela revient à priver l'ensemble des individus des bénéfices que chacun apporte en jouant l'appareil social, en critiquant ses structures et en proposant des solutions de rechange.

Massacrer la langue tout en défilant dans la rue pour la défendre, c'est se disqualifier purement et simplement.

Finalement, la prolifération du jodel, aux dépens d'un parler correct, mine la légitimité d'un combat qui vise un meilleur aménagement linguistique. Seule une société organisée peut condamner l'anarchie. Seul un homme qui n'a jamais tué peut juger le meurtrier. De même, la lutte en vue de préserver l'imposition d'une langue d'affichage ou d'enseignement, ne peut être menée que par des combattants au-dessus de tout soupçon sur leur propre compétence linguistique. À défaut de quoi, leurs revendications perdent leur crédibilité.

On peut donc se demander si les jeunes Québécois qui s'animent autour de ce débat ont les qualités requises pour une telle lutte. La sauvegarde du français commence avant tout par la qualité de son enseignement, par l'assimilation de celui-ci et, surtout, par la justesse de son application.

Il ne s'agit toutefois pas d'exiger de notre jeunesse une expertise linguistique. Le seul respect des critères pédagogiques de l'heure (ceux de l'État), bien qu'ils soient peu élevés, contribuerait à échapper aux barbarismes. Mais dans l'immédiat, l'incapacité de nos élèves à répondre à ces normes, en a d'ores et déjà fait des combattants illégitimes.

(Troisième de six articles)

Cet homme au pouvoir qui boit du lait

Paul Warren

Professeur de cinéma à l'Université Laval

À L'ÉPOQUE très ancienne déjà où l'on citait Mao, il arrivait de temps en temps de retrouver dans le discours des hommes de gauche cette petite phrase du Grand Timonier : « Le temps est le plus grand ennemi des révolutions. » Notre premier ministre, à force de tergiverser depuis vingt ans, a injecté dans le corps du Québec un tranquillisant qui a eu pour effet d'endormir une révolution naissante et déjà fragilisée par sa tranquillité. Chez cet homme au pouvoir qui boit du lait à petites doses, l'art du calcul, du détour, de l'esquive, de l'échappatoire et de l'expression molasse est devenu une seconde nature.

Je l'observais lors de sa conférence de presse du 25 septembre, au lendemain du dépôt des offres d'Ottawa. Quand la caméra l'avait de face, on retrouvait pour la millième fois cette lassitude du corps et du geste, ce mouvement mécanique et à moitié déployé des avant-bras, ces deux mains qui se ferment à demi et qui jamais n'arrivent à se faire poings, cette moue des épaules au moment du recul sur le fauteuil, ce visage empreint d'un ennui mortel, ces yeux indifférents et sans éclat.

Quand la caméra le prenait de profil, sa gestuelle de poupée mécanique s'accroissait jusqu'à la caricature. Et ce devant et ce côté venaient appuyer des phrases indéterminées et d'une incommensurable banalité, avec cet accent politicien qui vient arrondir la dernière syllabe : « Nous allons examiner », « Ce ne sont pas des offres finales », « Faut pas exagérer », « On va en discuter au Conseil des ministres... »

Comment se fait-il que nous ayons pu élever au titre de premier québécois un tel individu ? Que nous ayons fait ça au début d'une décennie où la fierté nationale était à son apogée ? Que nous ayons remis ça à une période de notre vie où le choix de notre identité nous était enfin possible ? Certains esprits freudiens diraient que nous sommes un peuple masochiste qui, après s'être autoflagellé pendant des siècles sous le regard sadique de l'Église, se fabrique un premier ministre qui a mission de perpétuer son humiliation.

Il ne faut pas chercher si loin et si creux. La réalité est plus simple. Bourassa est l'expression expressive de la partie médiocre de nous-mêmes, celle qui nous dit au creux de l'oreille de ne pas trop en faire, que ça ne va pas si mal que ça entre les anglophones et les francophones, que le temps arrange les choses, que tout ce qui arrive est pour le mieux, que malgré tout on a des bons hommes à Ottawa et que, de toute façon, on a fait un grand bout de chemin depuis le bon vieux temps.

C'est le langage de la compromission : à force de nous exercer à la barre du trait d'union du Canadien-français, puis du Canadien-québécois, nous avons réussi l'exploit de nous asseoir à demeure entre deux chaises. Au grand mépris des Canadiens-anglais à qui le trait d'union va comme un gant ; à l'étonnement et l'exaspération des Néo-Québécois qui ne savent plus comment s'y prendre pour se débarrasser de leur au sein d'un Canada-français qui garde le sien si fortement chevillé au corps.

Depuis quelque temps, depuis les offres d'Ottawa, pour la nième fois, il se passera quelque chose du côté de notre trait d'union historique. Mais il semblerait, cette fois, si l'on en croit les sondages, que notre trait caractéristique ne serait plus aussi solidement chevillé à notre corps national. Il se pourrait même qu'il commence à sérieusement branler dans le manche.

Se pourrait-il qu'il s'agisse d'autre chose que d'une simple poussée de révolte qui nous amène sporadiquement à secouer notre chaîne comme pour en vérifier la solidité ? Se pourrait-il que le côté médiocre de nous-mêmes se mette à lâcher prise et que le Québécois en nous commence à se déployer et à prendre sa place, ne craignant plus de se retrouver seul, sans son cordon ombilical, devant les Canadiens ?

Alors, notre premier Canadien-français, notre Bourassa, qui ne tient son pouvoir que de notre infantilisme, ayant de moins en moins de place pour s'installer en nous, se rétrécirait comme peau de chagrin jusqu'à disparaître de nos vies.

Devenu libre et souverain dans notre patrie, nous regarderions sur notre télévision, en même temps que les Canadiens désormais nos égaux, des vidéos d'archives sur cet homme de pouvoir qui fut le dernier à administrer notre humiliation. Nous garderions sur les lèvres un sourire indulgent devant l'image de nos peurs, de nos lâchetés et de notre confusion. Devant l'image de notre adolescence, en ce temps-là où nous buvions du lait.

Un amalgame douteux pour noircir Israël

Louis Cornellier

Professeur de littérature au Cégep de Joliette

MANIFESTEMENT, les Québécois ont la peau sensible. Les réactions négatives et souvent injustifiées à l'endroit de l'article de Mordecai Richier (*New Yorker*, sem. du 23 sept.) viennent, une fois encore, le démontrer d'une façon alarmante. Quoi, me rétorquera-t-on, fallait-il se taire et laisser passer ? Peut-être pas. D'ailleurs,

RÉPLIQUE

certaines, telle Lise Bissonnette (*LE DEVOIR*, 18 sept.) ont su trouver le ton juste de l'indignation tout en évitant le dérapage. Par contre, il fallait s'y attendre, d'autres n'ont pu se retenir de sombrer dans un babillage antisémite qui, parce qu'il est insidieux, risque de se répandre dangereusement.

Ainsi, fonctionnant selon la logique discursive qui a cours dans les autobus scolaires, l'article de Corinne Paquet (« Un amalgame douteux pour noircir le Québec », *LE DEVOIR*, 1er

octobre) appelle la consternation. A l'enfure du discours de M. Crelinsten (*LE DEVOIR*, 24 sept.), cette future doctoresse rétorque, démagogie oblige, par une célèbre boutade : « Celui qui le dit, c'est lui qui l'est. »

Maniant l'analogie avec la dextérité d'un manchot, Mme Paquet veut faire entendre raison à Richier et Crelinsten : « [...] La communauté hassidique d'Outremont, puisqu'il en est question, est loin, me semble-t-il, de vivre les affres et les vexations ou les tortures que vivent les Palestiniens aujourd'hui en Israël. » Ce qui, on l'aura compris, devrait suffire à lever toutes les accusations d'antisémitisme dirigées vers le Québec.

Pour ceux qui ne sont toujours pas convaincus, l'auteur insiste : « Quant au fléau du nationalisme, je trouve pour le moins étonnant que la pierre soit jetée au Québec par un membre éminent du Congrès juif canadien (M. Crelinsten), quand on sait la façon dont le premier ministre israélien Yitzhak Shamir [...] a l'intention de régler le problème des territoires occupés. » En d'autres termes : laissez-nous tranquille, vous n'êtes pas mieux que nous !

Aussi, prévoyant les injures, Mme Paquet s'esquive d'avance en rappe-

lant la mentalité paranoïaque qui serait généralisée chez les descendants du peuple de Moïse : « Il existe depuis quelques années un type de discours pour le moins pervers qui associe toute critique à l'endroit d'Israël [...] à une idéologie *a priori* fortement teintée d'antisémitisme. » Ce peuple serait donc très rusé : criti-

À quoi rime une telle logique, sinon à mettre à jour la nature de complot du peuple juif ?

que, mais pas critiquable; nationaliste à outrance et bourreau chez lui, antinationaliste et victime ailleurs. Une véritable émulé de Machiavel.

Une telle rhétorique fait frissonner et donne raison à Richier et Crelinsten en essayant de les dénoncer. Corinne Paquet ne voit-elle pas que, réfléchissant ainsi, elle ne fait que reprendre bêtement les arguments des antisémites de la première heure ? À quoi rime une telle logique sinon à mettre à jour la nature de

complot du peuple juif ? Dit-elle autre chose quand, naïve, elle se demande : « La question, ici, est de savoir pour qui cette provocation — puisque provocation il y a — est utile ? » À la juiverie internationale peut-être ? Fébriles, certains n'attendaient que sa démonstration pour franchir le pas qui mène à l'infamie.

Pourtant, elle n'a de cesse, tout au long de son article, de rejeter l'accusation d'antisémitisme. Arrogante, elle va même jusqu'à apostropher Michael Crelinsten : « Allez-vous également me soupçonner d'antisémitisme militant ? » Croyant n'avoir fait que son devoir en mettant à jour les sombres desseins du peuple dont sont issus nos pourfendeurs, elle crie déjà à l'incompréhension. C'est elle la victime, pas eux.

Le problème avec toute cette histoire, c'est que l'attitude véhiculée par Mme Paquet est beaucoup plus répandue qu'on ne le croit. À la recherche de nouveaux martyrs, une bonne partie de l'intelligentsia occidentale a trouvé un trésor dans le peuple palestinien. A nouvelle mission, nouvelles données. C'est ainsi que le peuple juif, ancienne figure emblématique de la victime, s'est vu affubler du statut de bourreau. Aussi,

l'antisémitisme, longtemps combattu, est redevenu un gonfalon du progressisme *new look*. La métamorphose a semblé si naturelle aux justiciers du monde qu'ils ne se sont même pas aperçus qu'elle prenait source à leur antisémitisme larvé, précédemment refoulé.

Or, jamais ils ne l'avoueront. Les monstres d'aujourd'hui excellent plus dans la dénégation que dans l'affirmation. Derrière leur progressisme de façade se cache pourtant une problématique zone d'ombre : « Si vous bavardez avec quelqu'un pendant une heure et que pendant cette heure votre interlocuteur vous assure dix fois qu'il n'est pas antisémite, vous pouvez avoir la quasi-certitude qu'il l'est parce qu'un homme normal n'a aucune raison de déclarer qu'il n'est pas antisémite tout comme il n'a pas à expliquer qu'il n'est ni voleur ni cannibale. » (Adam Michnik, *Le Nouvel Observateur*, Dossiers, no 2, 1990)

En définitive, la sortie de Corinne Paquet ne fait que confirmer un constat sur le nouveau visage du réveil de la bête : « Il sera antisioniste — ou il ne sera pas. » (B. H. Lévy, *Les aventures de la liberté*, 1991, p. 41).

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, Jean Chartier, Yves d'A. vignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel, à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, à l'information économique : Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau, éditorialiste (politique internationale) et responsable de la page « Idées et événements », Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (coanimés), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avil, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secré-

taire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lacapelle, Olivier Zuida, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSEES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur) Marie-Hélène Alarie, Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Sylvie Laporte, Pierrette Proulx (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Salasse, LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: L'Imprimerie Populaire, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1.